



La sécurité dans les milieux équestres

Octobre 2009

Direction générale Humanisation du travail

Cette brochure a été élaborée sur base du mémoire réalisé par Aurore Lindebrings, collaboratrice de Preventagri Formation, en vue de l'obtention du grade de conseiller en prévention niveau 1.

Remerciements

Merci à toutes les personnes qui ont apporté leur expérience dans ce domaine dans le projet : Professeur Lejeune, ULB, promoteur du mémoire; L'équipe de l'asbl «le Timon» et du manège le Hackamore; M. Roland Gérard; M. Bricheux, les élèves en équitation du CEFA de Waremmes et leur professeur Mme Darge; Le centre d'insémination de Ciney; Docteur P. Roland, président du Conseil Régional d'expression française de l'Ordre des Médecins Vétérinaires; Les exploitants de la ferme de production de lait de jument «paardenmelkerij't Kattenheye»; La société Westfalia; La Fédération Francophone d'Equitation et d'Atte-lage de Loisirs; La Ligue Equestre Wallonie Bruxelles; M. Helleputte de la société d'assurances Ethias.

Série Preventagri

La série Preventagri rassemble des publications spécifiquement consacrée à la prévention des risques dans le secteur de l'agriculture et de l'horticulture. Cette initiative s'inscrit dans le projet Preventagri, un programme fédéral qui a été lancé en 2001 avec le soutien financier du Fonds social européen et du Service public fédéral Emploi, Travail et Concertation sociale. Le but de ce projet est la sensibilisation en matière de prévention des accidents du travail, des risques psychosociaux (stress) et des maladies professionnelles du secteur agricole et horticole belge, et le développement de structures d'aide et de la formation à ces problématiques, sur la base de l'étude de l'évolution des problèmes que ressentent les agriculteurs. Le projet Preventagri se compose de quatre volets : Sensibilisation, Formation, Recherche et Intervention (la ligne téléphonique Agricall). Jus'qu'en 2003, la coordination scientifique et administrative a été assurée par le Service de Psychologie du Travail et des Entreprises de l'Université de Liège (Ulg), puis elle a été partagée jus'qu'en juin 2006 par l'Instituut voor Stress en Werk (ISW) et la Katholieke Universiteit Leuven (KULeuven). Depuis juillet 2006, le projet est ancré au niveau régional. Le volet Formation a été garanti par la Mission Wallonne des Secteurs Verts et l'Instituut voor Landbouw en Visserij Onderzoek (ILVO). Depuis peu, le volet Agricall est assuré par l'asbl Agricall Wallonie du côté francophone.



Le Fonds social européen
investit dans votre avenir



47, rue de la Station - 7800 Ath
Tél.: 068 25 11 78
info@preventagri.com
www.preventagri.be

Cette publication peut être obtenue gratuitement

- par téléphone au 02 233 42 14
- par commande directe sur le site du SPF : <http://www.emploi.belgique.be>
- par écrit à la Cellule Publications du Service public fédéral Emploi, Travail et Concertation sociale
Rue Ernest Blerot 1 – 1070 Bruxelles
Fax : 02 233 42 36
E-mail : publications@emploi.belgique.be

Cette publication peut également être consultée sur le site web du SPF : <http://www.emploi.belgique.be>

Deze publicatie is ook verkrijgbaar in het Nederlands.

H/F

Les termes « conseiller en prévention », « travailleur » et « agriculteur » utilisés dans cette publication renvoient aux personnes des deux sexes.

© SPF Emploi, Travail et Concertation sociale

Tous droits réservés pour tous pays. Il est interdit, sauf accord préalable et écrit de la Direction de la communication du SPF Emploi, Travail et Concertation sociale, de reproduire totalement ou partiellement la présente publication, de la stocker dans une banque de données ou de la communiquer au public, sous quelque forme que ce soit. Toutefois, si la reproduction de textes de cette brochure se fait à des fins informatives ou pédagogiques et strictement non commerciales, elle est autorisée moyennant la citation de la source et, s'il échet, des auteurs de la brochure.

La rédaction de cette publication a été achevée le 1er septembre 2009

Coordination : Direction de la communication

Couverture et mise en page : Rilana Picard

Photos : Preventagri

Impression : Imprimerie Bietlot

Diffusion : Cellule Publications

Editeur responsable : Service public fédéral Emploi, Travail et Concertation sociale

Dépôt légal : D/2009/1205/39



Avant-propos

Depuis sa domestication, il y a environ 6.000 ans, le cheval a toujours tenu une place privilégiée auprès des sociétés humaines. Principal allié dans la course au pouvoir de l'homme, il a facilité et accéléré les grandes conquêtes. En période de paix, sa force et sa docilité étaient mises à profit pour les travaux aux champs. Il a tenu un rôle essentiel en agriculture jusque dans les années 1950-1960, où la mécanisation toujours plus importante du secteur l'a mis brutalement à l'écart. La question de son avenir s'est alors posée. La filière des sports et loisirs semblait être la meilleure voie de reconversion.

Pourtant, son rôle en agriculture n'était pas éteint. En effet, la fin du 20ème siècle assiste au déclin de l'agriculture européenne face à la concurrence mondiale. En 7 ans (de 1998 à 2005), 13.860 exploitations ont disparu en Belgique. Pour la survie de son exploitation, l'agriculteur a deux possibilités : s'agrandir (les exploitations deviennent alors de véritables P.M.E.) ou se diversifier. C'est dans le cadre de cette diversification que les chevaux réintègrent le monde agricole. De nombreux agriculteurs se consacrent à l'élevage d'équidés, il s'agit d'une bonne voie de valorisation des fourrages produits sur l'exploitation. Mais d'autres modes de diversifications non négligeables voient le jour tels que la prise en pension de chevaux et le tourisme équestre. De nombreuses fermes pédagogiques possèdent également des chevaux ou des poneys (sur les 61 fermes pédagogiques recensées en Wallonie pour la période 2005-2006, 30 possédaient au moins un cheval ou un poney). En 2004, 6.109 exploitations belges détenaient 31.945 équidés et en 2005, 6.176 exploitations belges détenaient 33.404 équidés soit une augmentation respective de 1,1 et 4,6 % sur un an. Mais cette reconversion ne se fait pas toujours dans des conditions sécuritaires (méconnaissance de



l'animal, matériel défectueux, infrastructures inadaptées...) et peut conduire à des accidents.

Parallèlement aux agriculteurs, les manèges et autres infrastructures équestres manifestent leur mécontentement et réclament le statut d'exploitations agricoles. Ce secteur emploie généralement du personnel peu qualifié qui n'est pas toujours déclaré. Les conditions et horaires de travail sont exigeants (travail 6 jours sur 7, souvent plus de 8 heures par jour, travail physique lourd, faibles rémunérations...) et peuvent favoriser les accidents. En France, une structure se préoccupe de la sécurité dans les milieux équestres : la MSA (Mutualité Sociale Agricole). En Belgique, rien n'existe.

C'est pourquoi il a été décidé de développer une brochure consacrée à la sécurité dans ces secteurs. Cette brochure décrit les milieux et professions équestres, donne quelques chiffres et présente les caractéristiques générales des chevaux. Elle décrit ensuite les manipulations courantes de ces animaux et les différents équipements de protection existants. Elle donne des consignes en matière de sécurité routière et expose les maladies fréquentes liées aux secteurs. Elle donne enfin quelques recommandations quant au matériel à utiliser et aux infrastructures. Centrée sur la sécurité des travailleurs et non du cheval, elle n'offre pas une liste exhaustive des situations que l'on peut rencontrer dans ces secteurs variés et complexes. Les lombalgies, quant à elles, font l'objet d'une autre brochure : « Prévention des maux de dos dans le secteur de l'agriculture et de l'horticulture ». Cette brochure s'adresse aux conseillers en prévention, aux professions en milieux équestre ainsi qu'à toute personne fréquentant les chevaux.



Table des matières

| | | |
|-----------|--|-----------|
| 1. | Description des milieux équestres | 7 |
| 1.1 | Description des fonctions et tâches | 8 |
| 1.1.1 | Eleveur..... | 8 |
| 1.1.2 | Gestionnaire de pensions pour chevaux..... | 9 |
| 1.1.3 | Palefrenier soigneur | 10 |
| 1.1.4 | Groom | 10 |
| 1.1.5 | Marchand de chevaux | 11 |
| 1.2 | Risques liés aux activités équestres..... | 11 |
| 2. | Chiffres et statistiques | 13 |
| 3. | Compréhension et connaissance des chevaux | 15 |
| 3.1 | La domestication source de problème?..... | 15 |
| 3.1.1 | Le cheval à l'état sauvage | 16 |
| 3.1.2 | Le cheval domestique..... | 17 |
| 3.1.3 | Quelles solutions apporter?..... | 20 |
| 3.1.4 | Cas particulier de l'étalon | 23 |
| 3.2 | Perception..... | 24 |
| 3.2.1 | La vue | 25 |
| 3.2.2 | L'odorat | 27 |
| 3.2.3 | L'ouïe..... | 29 |
| 3.2.4 | Le toucher..... | 31 |
| 3.2.5 | Le goût..... | 33 |
| 3.3 | Organisation sociale | 33 |
| 3.4 | Le langage des chevaux..... | 35 |
| 3.4.1 | Le langage quasi-verbal..... | 35 |
| 3.4.2 | Le langage corporel..... | 35 |
| 3.4.3 | La communication homme/cheval | 40 |
| 3.5 | Sélection et races..... | 42 |
| 3.6 | L'éducation du poulain..... | 43 |
| 4. | Quelques manipulations posant problème | 47 |
| 4.1 | Aborder un cheval au box et le mener à la corde..... | 48 |
| 4.2 | Aller rechercher un cheval en prairie..... | 51 |



| | | |
|-----------|---|------------|
| 4.2.1 | Stratégie d'approche en prairie | 51 |
| 4.2.2 | Facteurs influents | 52 |
| 4.2.3 | Solutions face à un cheval récalcitrant | 53 |
| 4.3 | Embarquement et débarquement dans un van ou un camion | 55 |
| 4.4 | Saillie | 59 |
| 4.5 | Insémination artificielle | 60 |
| 4.6 | Attelage | 61 |
| 4.6.1 | Le cheval | 61 |
| 4.6.2 | Le harnais | 62 |
| 4.6.3 | La voiture | 63 |
| 4.6.4 | Le meneur | 63 |
| 5 | Equipements de protection individuelle et autres vêtements | 65 |
| 5.1 | La casque de protection | 66 |
| 5.2 | Le gilet de protection | 67 |
| 5.3 | Les chaussures de sécurité | 69 |
| 5.4 | Les gants | 70 |
| 5.5 | Les protections respiratoires | 71 |
| 5.6 | Autres équipements pour monter à cheval | 72 |
| 6 | La sécurité routière | 75 |
| 6.1 | Réglementation concernant les cavaliers et meneurs | 75 |
| 6.1.1 | Obligations propres aux cavaliers | 76 |
| 6.1.2 | Obligations propres aux meneurs | 78 |
| 6.1.3 | Obligations des autres usagers | 79 |
| 7 | Les zoonoses, les allergies et les maladies infectieuses liées à l'environnement professionnel en milieu équestres | 81 |
| 8 | Etat du matériel et entretien | 85 |
| 8.1 | Matériel d'entretien des boxes non mécanisé | 85 |
| 8.2 | Equipement du cheval | 87 |
| 8.2.1 | Cas particulier de l'attelage | 88 |
| 9 | Conception et aménagement des infrastructures | 94 |
| 10 | Conclusion | 97 |
| 11 | Liste des abréviations | 99 |
| 12 | Bibliographie | 101 |

A photograph of a brown horse grazing in a green field. In the background, a person is visible near a fence, and there are trees. A large green number '1' is positioned in the upper right corner of the image.

1

Description des milieux équestres

La diversité des professions gravitant dans et autour des milieux équestres est énorme : 173 métiers recensés. Ce recensement reprend aussi bien des professions directement en contact avec les chevaux (soigneurs, cavaliers, vétérinaires...) que des professions connexes (assureurs, photographes animaliers, concepteurs d'installations hippiques...). Outre les professions les plus courantes (moniteurs d'équitation, palefreniers, grooms...), il existe également des métiers plus particuliers et plus rares (toreros, cascadeurs...). Il est évidemment impossible d'étudier toutes ces fonctions. C'est pourquoi cette brochure se limite aux activités les plus répandues ou présentant une voie de diversification possible dans les secteurs verts. Toutefois, les mesures de prévention qui sont proposées sont d'application dans tous les milieux équestres et à toute personne côtoyant les chevaux que ce soit dans le cadre de son travail ou dans celui de ses loisirs.

Les différentes activités liées aux milieux équestres possèdent un certain nombre de risques communs à (presque) toutes les professions (risques liés au nettoyage des boxes, risques liés à l'alimentation ou à la mise en prairie des chevaux, risques liés au pansage des animaux...) mais aussi des risques spécifiques à leur secteur d'activités (risques liés à la conduite de l'étalon pour l'étalonnier, risque de chute pour le cavalier...). Tous les travailleurs n'effectuent pas toutes les tâches.



1.1 Description des fonctions et tâches

1.1.1 Eleveur

Le métier d'éleveur peut se décliner sous différentes facettes. Toutefois, tous les éleveurs ont un but commun : assurer la reproduction et l'amélioration de la race qu'ils ont choisie. Un éleveur possède généralement plusieurs juments destinées à la production de poulains, appelées poulinières. L'éleveur peut posséder son propre étalon. Dans ce cas, trois cas de figure peuvent être rencontrés. Premièrement, l'éleveur opte pour la monte naturelle : les juments sont lâchées en liberté avec l'étalon. La deuxième méthode, sans doute la plus dangereuse, est la monte en main : une personne conduit l'étalon à la main jusqu'à la jument pour qu'il la saillisse. Enfin, l'éleveur peut opter pour l'insémination artificielle. Dans ce cas, s'il possède son propre étalon, il doit en prélever le sperme au moyen d'un mannequin symbolisant la jument. L'étalon saillit le mannequin et la semence est récoltée dans un manchon. Le sperme peut soit être gardé frais, soit être conditionné en paillettes et conservé dans l'azote liquide. Mais l'éleveur peut également décider de ne pas posséder son propre étalon (la manipulation des étalons est délicate et demande un bon savoir-faire). Dans ce cas, il a deux options : conduire sa jument chez un étalonnier ou la faire inséminer artificiellement. L'étalonnier est lui-même éleveur et possède un ou plusieurs étalons dont il vend les services ou ne possède que des étalons. Sa situation est encore plus risquée que celle de l'éleveur possédant son propre étalon car, contrairement à celui-ci, il ne connaît pas le caractère et les manies des juments qui lui sont amenées pour la saillie, comme par exemple, le fait qu'elles ruent. Généralement ce sont les juments qui sont conduites à l'étalon mais certains étalonniers se déplacent avec leur(s) reproducteur(s).

Les derniers jours de gestation de la jument demandent souvent de la part de l'éleveur une surveillance élevée. Il doit être bien connu de ses poulinières s'il veut pouvoir les approcher sans danger au moment de la mise bas. En effet, durant les derniers jours de la gestation, certaines juments ont tendance à devenir nerveuses. Au moment de la mise bas, leur premier réflexe est de protéger leur poulain à n'importe quel prix.

Outre les aspects de reproduction, l'éleveur a dans ses tâches, les activités quotidiennes de soins aux chevaux (les nourrir, les panser, les mener en prairie...) et d'entretien des boxes (curage, paillage...) et du matériel (graissage des cuirs, réparation des clôtures...). Parallèlement à cela, il est fréquent que pour valoriser ses produits, l'éleveur présente ses juments suitées en concours de modèle et al-



lures. Cela implique de les embarquer dans un van ou un camion et de les présenter dans des endroits inhabituels pour un cheval (foule, bruit...). Les juments sont présentées en main, l'éleveur courant à leurs côtés (figure 1).



Figure 1 : Présentation en concours de modèle et allures

Au niveau de la gestion et de la vente des poulains, il y a à nouveau plusieurs situations possibles. L'éleveur peut décider de vendre ses poulains au sevrage (qui se fait généralement vers l'âge de 6 mois et est une étape délicate qui conditionne la future vie du cheval) ou plus tard. Dans ce cas, il peut décider de les débourrer lui-même (généralement vers l'âge de 3 ans). Le débourrage est une étape délicate et les chutes n'y sont pas rares.

1.1.2 Gestionnaire de pensions pour chevaux

Le gestionnaire de pensions pour chevaux met à la disposition des propriétaires de chevaux des boxes en location. Ce terme de gestionnaire de pensions pour chevaux reprend aussi bien les manèges (dont la location de boxes n'est pas la seule activité) que, fait de plus en plus fréquent, des agriculteurs ou des particuliers qui possèdent des prairies et quelques boxes qu'ils souhaitent amortir en louant certains. Il existe presque autant de formules différentes que de pensions pour chevaux. La formule classique consiste à mettre les infrastructures (boxes, prairies, piste...) à disposition des locataires, d'assurer le nourrissage des chevaux et l'entretien des boxes. Certains endroits proposent des « demi-pensions » où l'alimentation des chevaux ou l'entretien des boxes (ou les deux) est laissé(e) à la charge du locataire ; dans cette situation il n'y a quasiment plus de risques pour le



propriétaire de l'installation puisqu'il n'entre plus en contact avec les chevaux. Par contre, il existe également des endroits où des services supplémentaires sont assurés (mise en prairie des chevaux, débouillage, travail du cheval...) et entraînent un certain nombre de risques propres à la manipulation des chevaux. Les plus grosses exploitations possèdent généralement du personnel (palefrenier, groom, cavalier...).

1.1.3 Palefrenier soigneur

Le plus souvent, le palefrenier assure l'entretien des infrastructures. Il nettoie les boxes (figure 2), les paille quotidiennement. Il vérifie et répare les clôtures, il entretient les pistes et les prairies mais aussi le matériel (graissage des cuirs...). Le palefrenier peut aussi être soigneur. Dans ce cas, il nourrit et abreuve les chevaux, les lâche en prairie ou en piste, les surveille en attendant le vétérinaire. Parfois, il est aussi chargé de leur entretien (pansage, entretien des pieds, tonte...).



Afbeelding 2: Onderhoud van de stallen

1.1.4 Groom

Le groom entretient et prépare les chevaux de compétition. Dans ce cadre, il effectue le pansage et le toilettage des animaux, assure l'entretien du matériel (graissage des cuirs). Il embarque les chevaux dans le van ou le camion et parfois en assure la conduite. Il travaille les chevaux (monte, longe...) et les marche après la compétition.



1.1.5 Marchand de chevaux

Le marchand de chevaux, comme son nom l'indique, achète et revend des chevaux, en général aux particuliers et aux manèges ou pour l'abattoir. A nouveau, plusieurs cas de figure sont possibles. Le cheval peut soit uniquement transiter chez le marchand, soit y rester une plus longue période pour y être retravaillé et/ou remis en condition. Pour que son activité soit rentable, le marchand doit pouvoir revendre au plus vite les animaux acquis. La contrainte temps, associée au fait que le marchand ne connaît pas les chevaux qu'il rachète (et qui parfois sont revendus car devenus dangereux ou difficiles) favorisent l'occurrence des accidents. Le marchand a dans ses tâches tout ce qui touche à l'entretien des chevaux (pansage, monte...) et des installations (nettoyage des boxes, réparation des clôtures...). Pour vendre ses produits, le marchand peut participer à des marchés ou des foires. Son travail comprend donc de nombreuses opérations d'embarquement et de débarquement qui sont des étapes particulièrement à risques.

Parallèlement à ces cinq grandes fonctions, il existe d'autres professions hippiques très importantes. Toutefois, les cinq précitées abordent la plupart des risques liés aux milieux équestres, c'est pourquoi les autres ne sont pas détaillées.

1.2 Risques liés aux activités équestres

On peut distinguer deux grandes familles de risques : les risques directement liés au contact avec le cheval (coup de sabot, morsure, chute...) et des risques plus « généraux » (chutes de plain-pied, lombalgies, incendie...). Tous ne sauraient être détaillés dans ce document mais le tableau 1 reprend les principaux risques en fonction des activités réalisées.



Tableau 1 : Principaux risques liés aux activités équestres

| Activité | Risques |
|---|--|
| Entretien des boxes (nettoyage, paillage...) | <ul style="list-style-type: none">• Lombalgies• Irritations respiratoires (poussière, ammoniac)• Glissade, trébuchement• Se piquer avec la fourche |
| Pansage des chevaux | <ul style="list-style-type: none">• Coup de pied, de tête• Morsure• Écrasement• Lombalgies (par exemple lors du curage des pieds)• Irritation par certains produits de soin |
| Conduire (ou rechercher) un cheval en prairie | <ul style="list-style-type: none">• Risques propres à la manipulation des chevaux (coup de pied, coup de tête, morsure, écrasement, piétinement)• Brûlure de la paume de la main par la corde si le cheval tire• Entorse, chute (terrain irrégulier)• Risques électriques (si clôtures électriques) |
| Embarquement ou débarquement | <ul style="list-style-type: none">• Risques propres à la manipulation des chevaux (coup de pied, coup de tête, morsure, écrasement, piétinement). Durant cette étape, il existe un risque de retournement du cheval et d'écrasement du travailleur• Brûlure de la paume de la main par la corde si le cheval se cabre ou tire |
| Monte | <ul style="list-style-type: none">• Chutes de cheval, écrasement (sous le cheval s'il se bascule), coup de tête (lorsque le cheval lance la tête vers l'arrière)• Lombalgies |

A photograph of a horse grazing in a green field with a line of trees in the background. The horse is in the foreground, slightly to the right, and another horse is visible in the distance to the left. The overall scene is peaceful and natural.

2

Chiffres et statistiques

Les professions en milieux équestres sont reprises dans différentes catégories du code NACE. Cependant, il est impossible d'obtenir le détail (nombre de palefreniers, nombre de grooms...). Il existe plusieurs explications : en Belgique, les professions en milieux équestres ne sont pas réglementées, il n'y a donc pas de recensement des différents manèges, élevages... existant et de leur personnel. Il s'agit également d'un secteur où le travail en noir est très répandu et où le travail bénévole est également monnaie courante : les jeunes cavaliers participent à la vie de l'activité (entretien des installations et des chevaux, accompagnement des enfants lors des stages...) pour pouvoir monter gratuitement à cheval ou bénéficier d'une réduction du prix de la pension.

En ce qui concerne les accidents, malgré les différents contacts pris avec les différentes fédérations équestres de Belgique et avec différentes compagnies d'assurances, il n'y a pas de statistiques précises. La seule donnée disponible concerne les loisirs et non la vie professionnelle. En 2005, il y eu 941 accidents déclarés (Ethias). Cette donnée est certainement bien en dessous de la réalité : elle ne concerne que les manèges et clubs affiliés à la compagnie d'assurance Ethias. En outre, il n'y a pas de détail concernant l'emplacement des lésions.

C'est pourquoi, vu l'absence de statistiques fiables en Belgique, cette section va se baser sur les statistiques françaises en terme d'emplois et d'accidents professionnels. Le milieu du cheval est extrêmement développé et réglementé dans ce pays et, de manière globale, on peut extrapoler que les types de risques et d'accidents sont fort proches de ceux rencontrés en Belgique. En 1999, il y avait en France 12.300 salariés déclarés dans les milieux équestres et 3.569 employeurs, 5 ans plus tard, le nombre de salariés a quasiment doublé (21.222 salariés). En 1999, la plupart des travailleurs étaient des hommes (60 %), en 2004, la parité homme/femme s'équilibre avec 9.769 salariées soit 46 % de femmes. Le tableau 2 présente la répartition des genres en fonction de la branche d'activités. Les branches consacrées à l'élevage et aux courses sont les moins féminisées avec, respectivement, un taux de féminisation de 37,4 et 28,3 %.



Tableau 2 : Répartition des genres en fonction des branches d'activités dans les milieux équestres français, 2004

| Salariés | Enseignement | Dressage | Elevage | Courses |
|------------------|--------------|----------|---------|---------|
| Nombre d'hommes | 3.413 | 2.726 | 1.716 | 3.598 |
| Nombre de femmes | 4.316 | 3.009 | 1.027 | 1.417 |

Il s'agit d'une population de travailleurs jeunes (en moyenne 29 ans en 1999 et 30 ans en 2004). En 1999, 3.000 accidents dont 2.057 avec arrêt de travail ont été recensés. Il y avait donc 1 travailleur sur 6 victime d'un accident du travail. Les chiffres de 2004 n'ont pas été communiqués. Les milieux équestres représentent en France la 2ème branche des secteurs verts la plus dangereuse en terme de gravité après la sylviculture. Plus de 70 % des accidents impliquent directement le cheval. La figure 3 présente les causes d'accidents dans le milieu des courses. Cette répartition des causes d'accidents peut également être extrapolée pour toutes les professions nécessitant que le travailleur monte à cheval telles que groom ou éleveurs (s'il débouffe lui-même ses chevaux). Les palefreniers, quant à eux, montent généralement peu, voire pas, à cheval et ne sont donc pas ou peu soumis aux risques de chutes de cheval. Toutefois, les risques de chutes lors du nettoyage des installations sont très présents.

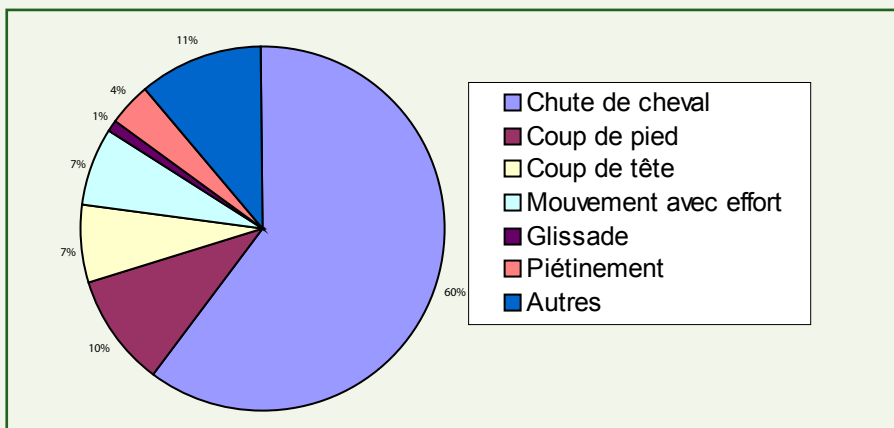


Figure 3 : Causes d'accidents dans le milieu des courses français, 1999

3

Compréhension et connaissance des chevaux

Plus de 70 % des accidents en milieux équestres impliquent directement le cheval, c'est pourquoi, afin d'anticiper au maximum les réactions de l'animal et ainsi limiter les risques d'accidents, il est essentiel de bien connaître les chevaux et de comprendre leurs réactions. Il ne s'agit pas ici de faire de l'éthologie pure, mais lorsqu'on travaille avec du vivant, il est indispensable d'éviter l'anthropomorphisme et de réaliser qu'un cheval ne perçoit pas son environnement de la même façon qu'un être humain, et que ce qui paraît bon aux yeux de l'homme ne l'est pas nécessairement pour le cheval. Tout travailleur des milieux équestres doit garder en tête qu'il est illusoire de tenter d'établir une relation basée sur la force avec un animal pesant plusieurs centaines de kilos ; l'homme est forcément perdant dans la balance.

3.1 La domestication source de problème ?

Pour beaucoup d'auteurs et de personnalités des milieux équestres, plus la vie du cheval est éloignée de ses conditions de vie originelles, plus cet animal risque de développer des troubles du comportement (agressivité, stéréotypes, apathie...) qui peuvent le rendre dangereux. Les conditions de vie qui leur sont imposées ne répondent pas aux besoins de ces animaux et peuvent dès lors transformer un individu au départ pacifique et coopérant en danger potentiel. Toutefois, bien que ce phénomène ait été prouvé par de nombreuses expériences, cette manière de penser est assez mal accueillie par certains acteurs du secteur. Il n'est pas du rôle de ce document de définir qui a raison ou tort (des avantages et des inconvénients pouvant être invoqués dans les deux philosophies), toutefois, pour bien comprendre quels sont les facteurs qui peuvent changer la nature d'un cheval, deux situations extrêmes vont être examinées. Premièrement, la situation du che-



val à l'état sauvage. Ensuite, une autre situation extrême, qui est parfois rencontrée dans les milieux équestres, où le cheval mène une vie totalement opposée à celle pour laquelle il est adapté. Entre ces deux extrêmes, il existe toute une série de variantes, c'est pourquoi quelques pistes de réflexions sont abordées pour améliorer les conditions de vie des chevaux et éviter le développement de comportements pouvant déboucher sur des accidents.

3.1.1 Le cheval à l'état sauvage

À l'état sauvage, le cheval est une proie qui pour assurer sa survie face aux prédateurs a deux options. La plus fréquente est la fuite : sa première réaction face à l'inconnu est souvent de faire un écart et de s'éloigner afin d'observer l'objet de sa peur pour évaluer le danger réel. Si celui-ci lui paraît trop élevé, le cheval va fuir droit devant lui le plus rapidement possible. Deuxième possibilité, si le danger n'est pas vraiment impressionnant, si l'animal est coincé ou s'il s'agit d'une jument qui doit défendre son poulain, il va faire face au danger et se servir de ses dents et de ses sabots pour se défendre. Afin de détecter rapidement les prédateurs, le cheval est doté de sens très développés. Constamment sur le qui-vive afin de guetter la présence du moindre danger, le cheval est un animal très peureux et hyperémotif. La peur est extrêmement communicative dans un groupe.

Le cheval, animal grégaire, vit en troupes composés généralement de 3 à 6 juments suitées et d'un étalon. Le troupeau est bien organisé et est dirigé par une jument dominante, l'étalon quant à lui est mis un peu à l'écart de la structure hiérarchique. Il assure la protection du groupe face aux prédateurs ou à un autre mâle afin d'assurer sa descendance. Lorsque les jeunes chevaux arrivent à leur maturité sexuelle, ils quittent spontanément le troupeau ou se font chasser par l'étalon. Les pouliches rejoignent d'autres troupes. Les mâles, eux, se rassemblent afin de s'entraîner au combat par des jeux de force jusqu'au moment où ils se sentiront prêts à créer leur propre harem. La vie en groupe offre plusieurs avantages au cheval : une meilleure protection contre les prédateurs mais aussi la possibilité d'avoir des échanges sociaux intéressants (grattage mutuel, se chasser les insectes mutuellement...).

Dans la nature, l'activité principale du cheval consiste à rechercher de la nourriture et à manger (figure 4). Cette activité pourrait lui prendre jusqu'à 16 heures par jour mais, en moyenne, les chevaux consacrent 60 % de leur temps à cette activité. Leur estomac étant très petit, ils ne peuvent ingérer que de petites quantités d'aliment à la fois mais plusieurs fois sur la journée. Le cheval étant un her-



bivore, sa principale source d'alimentation est composée de fourrage. Le reste de la journée est consacré au repos (25 %) et aux contacts sociaux (15 %, maintien de la hiérarchie et copinage). Le troupeau est organisé de façon très stricte et le langage corporel est suffisamment explicite pour éviter la naissance de conflits sérieux et dangereux.



Figure 4 : Principale occupation du cheval : brouter

3.1.2 Le cheval domestique

Sous la mention « cheval domestique » sont regroupés différents modes de vie très différents. Certains se rapprochent plus ou moins des conditions de vie naturelles du cheval, d'autres, au contraire, n'ont aucun point commun avec l'état sauvage. La relation homme/cheval est basée sur un échange réciproque : le cheval sert l'homme (travaux agricoles, transports, loisirs...) et l'homme offre au cheval une protection contre les prédateurs, un logement et de la nourriture. Le cheval est généralement un animal pacifique et, tant que ses conditions de vie ne s'éloignent pas exagérément de ses conditions de vie naturelles, sa tendance est à la docilité. Par contre tout déséquilibre peut mener à des réactions anormales variables en fonction du caractère de l'animal (apathie, tics, agressivité...) et à un non-respect de l'homme. C'est dans ces situations que le cheval peut devenir dangereux.

Dans de nombreux manèges et élevages, le cheval rencontre des conditions de vie ne répondant absolument pas à ses besoins et, parfois, carrément à l'encontre de ses instincts. Il est enfermé au box la majeure partie de son temps et ne



sort qu'une heure par jour (et pas toujours quotidiennement) pour être travaillé. Au niveau des boxes, deux situations sont possibles : soit, les boxes sont séparés par des grilles, soit les parois entre les boxes sont pleines. Dans le cas où les boxes sont séparés par des grilles, les chevaux ont encore la possibilité d'avoir des contacts visuels avec leurs congénères même s'ils n'ont pas de contacts physiques, indispensables à leur sociabilisation (grattage mutuel, jeux...). Lorsque les parois sont pleines, le cheval perd toute possibilité de contact. Son régime alimentaire est également éloigné de ce qu'il ingère dans la nature. Il est nourri à base de rations concentrées, en général 2 fois par jour (parfois 3) et n'a que peu ou pas de fourrage. L'absence de contact avec d'autres congénères, l'enfermement et l'impossibilité de brouter tout au long de la journée font que le cheval s'ennuie. Il va alors utiliser son énergie à des activités de substitution qui peuvent être différentes en fonction du tempérament du cheval. Les chevaux à sang froid ont tendance à devenir apathiques tandis que les chevaux à sang chaud développent de l'agressivité.

Les chevaux vont également réagir différemment à l'activité de l'écurie. Certains aiment l'agitation qui y règne leur offrant une distraction ; d'autres, au contraire, sont agacés par le passage incessant des personnes et des autres chevaux et, comme ils n'ont pas la possibilité de fuir, passent à l'attaque pouvant mordre gravement les personnes passant à portée de leur tête. De nombreux chevaux vont également développer des tics qui, outre qu'ils sont agaçants pour les personnes présentes, peuvent avoir des effets négatifs sur la santé du cheval et sur le matériel : tic à l'appui (le cheval prend appui sur une surface dure et, contractant sa gorge, il avale de l'air), tic de l'ours (le cheval se balance d'un antérieur à l'autre), tic rongeur (le cheval ronge tout ce qui lui tombe sous la dent, principalement ce qui est en bois) sont les principales stéréotypies rencontrées. Face à cette situation, la réaction de la plupart des hommes est d'intervenir sur l'action en empêchant mécaniquement le cheval de tiquer (collier anti-tic, suppression des points d'appui, grille en V pour empêcher le balancement lors du tic de l'ours, répulsifs...). Ces méthodes ne sont que temporaires : elles n'agissent pas sur la cause de la stéréotypie. En outre, elles renforcent le mal-être du cheval qui peut alors développer des troubles plus gênants (agressivité). Ces stéréotypies sont très difficiles à soigner et nécessitent obligatoirement d'en supprimer la cause.

Une autre pratique pouvant donner naissance à des chevaux difficiles, et donc dangereux, est fréquemment pratiquée dans les élevages. Elle consiste à regrouper les poulains ou les jeunes chevaux du même âge en prairie. Cette méthode, bien que paraissant intéressante au départ, est pernicieuse : les jeunes chevaux ne disposent plus de la présence d'un adulte pouvant les remettre fermement



à leur place lors de leurs débordements (comme c'est le cas dans la nature). Ils acquièrent de mauvais comportements et n'ont plus de limites que ce soit envers les autres chevaux ou envers l'homme.

Le tableau 3 résume les écarts entre les conditions naturelles de vie des chevaux et les modes de vie pouvant déboucher sur des comportements dénaturés. Ce tableau n'est pas exhaustif.

| Conditions naturelles | Mode de vie « dénaturant » | Conséquences de la domestication |
|--|--|--|
| Liberté | Enfermé dans un box 23h/24 | <ul style="list-style-type: none"> • Ennui, stress -> tics, agressivité, apathie |
| Principale occupation : s'alimenter | Peu ou pas de fourrage grossier, alimentation essentiellement sous forme de concentrés | <ul style="list-style-type: none"> • Ennui, stress -> tics, agressivité, apathie • Problèmes digestifs et dentaires |
| Animal grégaire -> vie en troupeau | Isolement dans un box, parfois contact visuel avec d'autres chevaux | <ul style="list-style-type: none"> • Ennui, stress -> tics, agressivité, apathie • Réaction de peur quand remise en présence d'autres chevaux • Manque de respect |
| Cheval = proie -> instinct de fuite marqué | Pas de possibilité de fuite (espace confiné) | <ul style="list-style-type: none"> • Réaction = attaque |
| Jeunes inclus dans le troupeau (éducation par les adultes) | Rassemblement des jeunes par classe d'âge | <ul style="list-style-type: none"> • Pas d'éducation par un adulte -> manque de respect vis-à-vis des autres chevaux et des hommes |



3.1.3 Quelles solutions apporter ?

Les conditions dans lesquelles le cheval vit ont donc une influence sur son tempérament. Plus ces conditions sont éloignées de son mode de vie naturel, plus l'animal a tendance à développer des comportements anormaux pouvant se révéler dangereux. Est-ce pour cette raison qu'il faut remettre totalement le cheval à l'état sauvage ? Il faut toujours garder à l'esprit que la relation homme/cheval est basée sur un échange réciproque. Le cheval doit donc rendre des services à l'homme en échange de sa protection. Cela n'est évidemment plus faisable si le cheval retrouve sa totale liberté. Pour le bien-être du cheval, il devrait être en prairie en compagnie d'autres chevaux 24 heures sur 24, mais cela réduirait la fréquence de ses contacts avec l'homme. Cette façon de procéder risque, avec le temps, de détériorer la relation homme/cheval, le cheval perdant l'habitude d'être manipulé risque de devenir irrespectueux et dangereux. Un bon compromis, qui offre en outre d'autres avantages, consiste à mettre les chevaux en prairie durant la journée et de les rentrer à l'écurie le soir. Ce procédé offre au cheval des conditions proches de ses conditions de vie naturelles sur une bonne partie de la journée (figure 5) tout en assurant une manipulation quotidienne des animaux.



Figure 5 : Mise en prairie en groupe

Tout le monde ne dispose malheureusement pas de suffisamment de prairies pour se permettre de lâcher tous les chevaux en même temps. Plus le cheval passe du temps hors de son box, mieux c'est pour lui : 2 heures passées en prairie sont déjà mieux que rien. S'il n'y a pas de prairie disponible (par exemple en hiver ou quand les prairies viennent d'être ressemées), le cheval peut être lâché dans la piste ou dans un paddock. Il est important d'assurer des contacts sociaux à cet



animal grégaire. La compagnie d'autres équidés (chevaux, ânes...) est essentielle ; si elle est impossible, l'animal peut aussi se contenter de la présence d'autres animaux (mouton, chèvre, poules...). La solitude est mauvaise pour le tempérament du cheval mais, inversement, une trop forte densité d'individus peut résulter en des phénomènes de lutte et d'agressivité. En général, la surface recommandée est de minimum 0,5 hectare par cheval. Au niveau du logement, une solution intermédiaire entre le paddock et le box existe : la stabulation libre (figure 6). Il s'agit d'un grand box paillé où sont placés ensemble plusieurs animaux. Afin d'éviter les blessures, il faut rassembler uniquement des individus qui s'entendent (l'espace étant insuffisant pour permettre une fuite éventuelle). Pour les chevaux vivant au box, il est important de laisser des ouvertures entre les boxes pour qu'ils puissent se voir entre eux et de venir leur rendre visite régulièrement.



Figure 6 : Stabulation libre à l'élevage «paardenmelkerij't Kattenheye»

Afin d'éviter l'ennui et donc le développement de stéréotypes et d'agressivité chez les chevaux restant au box, différentes mesures peuvent être prises. La première est de permettre au cheval d'assurer son activité naturelle principale : manger. Pour cela du foin doit être mis à la disposition de l'animal, la litière choisie doit de préférence être une litière paillée. L'alimentation concentrée ne doit pas être trop riche pour éviter une accumulation d'énergie excessive (qui serait alors mise en œuvre dans des activités de substitution). Il faut également assurer des sorties fréquentes (au moins quotidiennes) et variées à l'animal. En effet, si le cheval suit toujours le même train-train, il risque de développer des comportements indésirables. Il est recommandé de varier le travail : ballade, obstacle, travail en liberté... Pour diminuer l'ennui des animaux enfermés, des jouets et une pierre à lécher peuvent être mis à leur disposition (figure 7). Les situations stressantes



pour l'animal devront être réduites. Toutefois, pour habituer les chevaux à entendre un maximum de bruits différents et donc les rendre moins peureux, la radio peut être installée dans les écuries ; cela est également positif pour le bien-être des travailleurs.



Figure 7 : Mise à disposition d'une pierre à lécher et d'un jouet au box

En résumé, afin d'éviter le développement d'agressivité et de stéréotypes, pouvant déboucher sur des accidents, chez les animaux, il faut veiller aux points suivants :

- ✓ Offrir une grande période quotidienne de liberté aux chevaux (prairie, paddock, piste).
- ✓ Garantir un maximum de contacts avec d'autres équidés. Si ce n'est pas possible, la compagnie d'autres espèces est déjà un bon point.
- ✓ Fournir de grandes quantités de fourrages grossiers (herbe, foin, paille) aux animaux.
- ✓ Varier le travail.
- ✓ Placer des jouets et une pierre à lécher dans les boxes.
- ✓ Réfléchir à la cause du problème et la supprimer autant que possible.



3.1.4 Cas particulier de l'étalon

Dans la nature, l'étalon a un statut particulier. Il se place un peu en dehors de la hiérarchie et a pour fonctions d'assurer sa descendance et la protection du troupeau. Il est fortement guidé par ses instincts et peut présenter certains comportements typiques (mais pas nécessairement présents chez tous les étalons) tels que le fait de mordre ou de se cabrer. C'est pourquoi, sa détention doit être laissée aux mains de personnes expérimentées. La manipulation des étalons est parfois délicate : le soigneur doit rester continuellement attentif s'il ne veut pas se faire piétiner ou mordre. En effet, l'étalon sait sentir une jument en chaleur à plusieurs kilomètres de distance, et l'instinct reprend alors le dessus pouvant rendre l'animal immaîtrisable. Toutefois, la tendance actuelle des détenteurs d'étalons est de leur offrir des conditions de vie très éloignées de leurs conditions de vie naturelles : isolement total, enfermement derrière une grille, absence de sorties en extérieur... Or, comme n'importe quel cheval, l'étalon a besoin de liberté et de contacts avec ses congénères. Il est difficile de déterminer si la réputation de chevaux difficiles imputée aux étalons est due au fait qu'ils sont entiers ou tout simplement à leurs conditions de vie. Moyennant quelques précautions, il y a moyen d'offrir à l'étalon des conditions de vie plus adéquates. Une ou plusieurs parcelles de prairie peuvent être solidement clôturées afin de lâcher l'étalon et, de préférence, en compagnie d'hongres avec lesquels il peut jouer (figure 8).



Figure 8 : Réalisation d'une parcelle bien clôturée pour lâcher un étalon



Afin d'éviter tout débordement, les hongres sont choisis de façon à être plus ou moins du même gabarit que l'entier. Une autre solution, si elle est possible, est de lâcher l'étalon avec les juments. Dans ce cas, les chevaux peuvent reformer un véritable petit troupeau. Si cette solution est choisie, certaines précautions doivent être prises. Il faut toujours rentrer l'étalon avant d'aller rechercher une des juments. En effet, dans le cas contraire, l'étalon pourrait identifier l'homme comme un rival tentant de lui dérober une de ses juments et l'attaquer.

Les personnes manipulant des étalons devraient toujours prendre les mesures de sécurité suivantes :

- Ne confier un étalon qu'à une personne suffisamment expérimentée.
- Rester toujours attentif et prêt à intervenir.
- Rentrer l'étalon avant les juments.
- En cas d'intervention, par exemple du maréchal-ferrant, toujours commencer par l'étalon avant les juments afin que le maréchal-ferrant n'ait pas l'odeur de ces dernières sur lui (il en va de même par exemple pour le pansage).
- Dans un groupe, toujours placer l'étalon en tête et, de préférence, intercaler un ou plusieurs hongres entre l'étalon et les juments ou laisser suffisamment de distance.
- Prévoir des clôtures solides pour lâcher l'étalon.
- Ne jamais mettre deux étalons ensemble, cela pourrait donner lieu à des conflits violents, l'homme qui voudrait intervenir pour les séparer se ferait sérieusement blesser.
-

3.2 Perception

Le cheval n'a pas la même perception de l'environnement que l'homme. En effet, l'homme va principalement utiliser la vue pour observer ce qui l'entoure, tandis que chez le cheval, celle-ci est un des sens les moins développés. A contrario, l'ouïe et l'odorat des hommes sont moins performants que ceux des équidés. Ces différences de perception peuvent entraîner de l'incompréhension de la part de l'homme, qui résulte souvent en une punition injustifiée de l'animal ou en peur (par exemple crier si le cheval fait un écart). Ces situations peuvent se terminer en accident (chute, piétinement...). Pour anticiper au maximum les réactions de l'animal (peur, gaieté excessive...), le travailleur doit faire l'effort de comprendre que le cheval ne perçoit pas son environnement comme lui. Lors du travail avec



des chevaux, il faut absolument éviter l'anthropomorphisme. C'est pourquoi, les sections ci-dessous expliquent comment fonctionnent les différents sens du cheval.

3.2.1 La vue

En tant que proie, le cheval a développé un système visuel lui permettant de détecter rapidement le danger afin de prendre la fuite. Le cheval possède de grands yeux proportionnellement à sa stature, cette particularité offre plus de surface pour les récepteurs de la lumière et lui permet de mieux exploiter le potentiel lumineux. Son champ visuel en est également augmenté. En outre, par rapport à l'homme, le cheval possède une membrane appelée « tapis » qui couvre la moitié inférieure de ses yeux. Ce tapis double la quantité de lumière sur la rétine et améliore la vision nocturne. Le cheval possède donc une bonne vision nocturne mais une vision diurne assez floue. Il présente un large champ de vision panoramique (340° contre 180° chez l'homme) mais il ne voit réellement de manière nette (vision binoculaire) que sur 70° (figure 9).

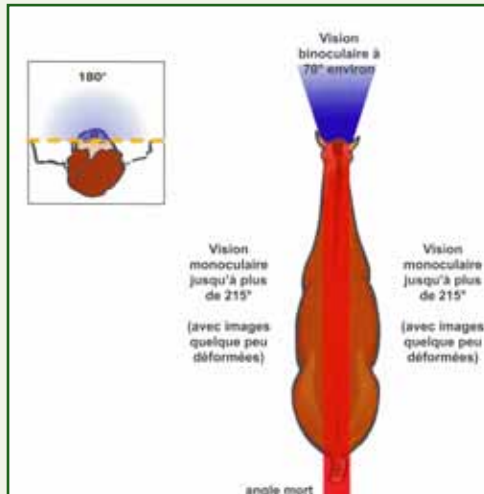


Figure 9 : Champ visuel du cheval (MSA)



Sa vision binoculaire réduite ne lui permet pas de percevoir les reliefs et il ne peut estimer les distances que pour des objets en avant de sa tête. Cette particularité doit particulièrement être prise en compte lors du saut d'obstacle : il faut laisser au cheval la liberté d'étendre son encolure à l'abord de l'obstacle pour qu'il puisse estimer correctement la distance afin de prendre sa battue (figure 10).



Figure 10 : Abord d'un obstacle

La vision monoculaire du cheval lui offre une vision déformée de son environnement mais il possède une grande sensibilité de détection des mouvements face auxquels sa première réaction est de prendre la fuite avant de s'arrêter plus loin et de regarder l'objet de sa peur avec les deux yeux pour pouvoir l'identifier. Lorsqu'un homme pénètre dans la prairie et avance en direction des chevaux, ils le considèrent comme un prédateur potentiel et ont d'abord tendance à fuir. Par contre, si la personne reste immobile dans le champ de vision monoculaire des animaux, ils ne se rendent pas compte de sa présence. Il faut également faire attention de ne pas surprendre l'animal en l'approchant par l'arrière sans le prévenir. En effet, juste à l'arrière de son corps, ainsi que juste devant les naseaux, il possède un angle mort dans lequel il ne voit pas la personne approcher ; sous l'effet de la surprise, il peut ruer pour se défendre.

Une autre particularité du cheval est sa faculté à voir de près avec le haut de sa rétine et de loin avec le bas de sa rétine. Cela lui permet de voir ce qu'il broute tout en surveillant le moindre signe de danger. Ce phénomène explique pourquoi, parfois, quand quelqu'un s'approche de lui en prairie, le cheval lève ou baisse la tête, il fait en fait la mise au point. Pour ne pas l'effrayer il est recommandé de s'approcher sans précipitation afin de lui laisser le temps d'identifier qui se déplace dans sa direction.



Une autre différence par rapport à l'homme est que lorsque le cheval passe de la pleine lumière à la pénombre, il a besoin de plus de temps pour s'habituer. Cela a notamment pour conséquence de rendre l'embarquement dans un van difficile. Ouvrir la porte avant du van permet à la lumière d'entrer et contribue grandement à rassurer le cheval. De même, lors de l'achat d'un van, un toit clair est à privilégier par rapport à un toit foncé. Il permet d'avoir une plus grande luminosité à l'intérieur du véhicule et de diminuer l'inquiétude de l'animal. Pareillement, lorsque les animaux reviennent de l'extérieur où la luminosité est élevée et qu'ils doivent pénétrer dans une écurie sombre, ils peuvent avoir un temps d'hésitation. Dans ce cas, il faut éviter de s'énerver, cela renforcerait le stress de l'animal et rendrait la manœuvre plus longue et plus risquée. De même des tâches de lumière au sol peuvent être interprétées par le cheval comme un obstacle physique. Il va donc tenter de les éviter en faisant un écart et risque de marcher sur les pieds de la personne le menant.

3.2.2 L'odorat

L'odorat du cheval est nettement plus développé que celui de l'homme et assure plusieurs fonctions. Outre le fait qu'il permet à l'animal de trier sa nourriture, l'odorat joue surtout un rôle dans la reconnaissance mutuelle entre chevaux mais aussi entre l'homme et ceux-ci. Chaque individu, cheval ou homme, est caractérisé par une odeur qui lui est propre. Quand deux chevaux se rencontrent, ils commencent d'abord par se souffler dans les naseaux et se flairer, ce comportement va déterminer leur future relation. Cette façon de faire peut être mise à profit pour établir la relation homme/animal : il est essentiel de se laisser régulièrement flairer par son cheval (figure 11) ; le travailleur peut également participer à la reconnaissance mutuelle en soufflant délicatement dans les naseaux de l'animal.



Figure 11 : Flairage par le cheval



Une autre implication pratique de cet odorat fortement développé est que certains chevaux vont être incommodés lorsque leur propriétaire change de parfum ou de vêtements. Pour faciliter, la relation homme/cheval, les senteurs neutres doivent être privilégiées afin de ne pas perturber inutilement l'animal et le mettre ainsi en état de stress.

L'odorat participe grandement aussi à la reconnaissance des dangers. En cas de peur, il faut laisser le temps au cheval de flairer l'objet de sa peur (rampe d'accès au van, gué, bêche ...) pour qu'il se rassure par lui-même. Si l'homme ne le fait pas et essaie de contraindre le cheval à passer de force, il empire la situation en renforçant son stress, l'animal risque alors de se cabrer ou de pivoter pour prendre la fuite mettant alors le travailleur en danger.

Outre les odeurs plus ou moins perceptibles par le nez, il existe aussi d'autres molécules chimiques qui peuvent être perçues par les chevaux : les phéromones (intervenant dans les relations intraspécifiques) et les allomones ou kairomones (intervenant dans les relations interspécifiques). Les phéromones les plus connues sont les phéromones sexuelles qui permettent notamment à l'étalon de détecter la jument en chaleur. Ces substances sont finement analysées par le cheval grâce à une petite glande située dans la fosse nasale : l'organe de Jacobson ou organe voméro-nasal. Afin d'amener les substances à analyser au niveau de cette glande le cheval effectue une mimique caractéristique : le flehmen (figure 12). Ces molécules ne sont pas perceptibles par l'odorat humain et peuvent donner lieu à des réactions incompréhensibles pour l'homme de la part de l'animal (par exemple, excitation d'un étalon sentant les phéromones d'une jument en chaleur, même si celle-ci se trouve à plusieurs kilomètres).



Figure 12 : Flehmen



Il existe d'autres phéromones que les phéromones sexuelles, par exemple, les phéromones de stress que l'on retrouve dans l'urine de certains individus. Elles sont produites lorsque l'animal se sent en danger (au moment de l'embarquement par exemple) et vont avoir pour effet de stresser les autres individus les percevant, même s'il n'y a aucun danger réel. Il est donc déconseillé d'embarquer le cheval le plus nerveux en premier afin de ne pas stresser les suivants. Par opposition, les phéromones d'apaisement (apaisines) calment les animaux. Ces substances peuvent être trouvées dans le commerce sous forme de sprays et permettent de calmer le cheval avant, par exemple, un voyage ou la visite du maréchal-ferrant. Pour être efficaces, elles doivent être données avant que l'animal ne soit en état de stress c'est-à-dire au moins 30 minutes avant l'intervention. Il ne s'agit que d'un emplâtre sur une jambe de bois et elles ne doivent être utilisées qu'en dernier recours, la solution préventive optimale étant bien évidemment une bonne éducation du cheval à la base.

L'homme peut aussi émettre des substances chimiques (allomones et kairomones) qui sont perçues par le cheval. Il est bien connu que le cheval « sent » la peur de son cavalier. En effet sous l'effet de la peur, l'homme sécrète ces molécules chimiques et transmet son stress à l'animal. En cas de peur ou de grande nervosité (veille de concours, décès d'un proche...) il vaut mieux se tenir à distance des chevaux. L'animal sentant le stress de son cavalier va lui-même être stressé et nerveux et peut avoir des réactions (écart, cabrade...) qui vont elles-mêmes stresser d'avantage le cavalier ; c'est un cercle vicieux pouvant déboucher sur un accident. Certains cavaliers paniquent également à l'idée de monter certains chevaux. Plutôt que de forcer la personne, il est parfois préférable d'éviter de la mettre sur l'objet de sa peur afin d'éviter tout accident.

3.2.3 L'ouïe

Il s'agit du sens le plus développé chez le cheval. Ce dernier peut entendre des sons se produisant à plus de 4 kilomètres de l'endroit où il se trouve. Chaque son est caractérisé par une fréquence propre qui se mesure en hertz (Hz). Le cheval perçoit des sons dont la fréquence varie de 20 à 100.000 Hz alors que l'homme ne perçoit pas les sons dont la fréquence est supérieure à 20.000 Hz. Le cheval perçoit donc des sons non perceptibles à l'oreille humaine, il peut donc, sans que l'homme en comprenne la raison, faire un écart ou s'emballer. En outre, là où l'homme « trie » ce qu'il entend (écoute sélective), le cheval, lui, peut avoir une écoute totale et entendre des sons de provenances différentes. La grande mobilité de ses oreilles lui permet également d'écouter des sons provenant d'une



direction avec une oreille et des sons provenant d'une autre direction avec l'autre. Les oreilles sont donc des organes essentiels pour le cheval qui va tout faire pour les protéger. La meilleure barrière de protection est la couche de poils qui tapisse l'entrée des oreilles (figure 13), elle les protège des intempéries, il faut donc éviter de couper ces poils, surtout si le cheval sort en prairie. Lors de la douche, le cheval peut manifester un mouvement brusque de la tête vers l'arrière afin d'éviter que de l'eau pénètre dans ses oreilles. Si le soigneur s'acharne à vouloir lui mouiller la tête, le cheval peut s'affoler au risque de blesser la personne. Il est donc recommandé d'utiliser une éponge pour nettoyer la tête du cheval afin d'éviter toute situation conflictuelle.



Figure 13 : Poils protégeant l'entrée de l'oreille

Afin d'améliorer la relation avec l'animal, il est aussi très important de lui parler. Tous les tons ne conviennent pas : les mots prononcés lentement et sans élever la voix ont un effet apaisant sur l'animal, ils le rassurent et permettent de le mettre en confiance. Par contre, les éclats de voix et les cris aigus des enfants sont à éviter, ils engendrent la peur chez l'animal qui, par instinct de fuite, peut bousculer et blesser les personnes proches de lui. En outre, une personne qui hurle continuellement désensibilise son cheval et ne sait plus le mettre à l'écoute en cas de danger. En situation normale, un simple haussement de voix suffit souvent à stopper l'action du cheval (écrasement d'un pied, emballement...). La grande capacité d'écoute du cheval peut être mise à profit dans son apprentissage. En effet, le cheval est capable de reconnaître un très grand nombre de mots.



3.2.4 Le toucher

Il suffit de regarder le comportement des chevaux entre eux pour se rendre compte que le toucher assure un rôle essentiel dans les relations sociales. Il est fréquent de voir en prairie deux chevaux têtes bèches occupés à se mordiller l'un l'autre (figure 14). Ce comportement, appelé pansage mutuel, renforce les liens d'amitié entre les animaux. L'homme peut s'en inspirer pour renforcer sa relation avec le cheval. Une approche franche (tapotage de l'encolure, grattage du garrot ou de la crinière...) doit être préférée à une caresse trop légère qui pourrait chatouiller le cheval et déclencher une réaction brusque (écart, coup de sabot...). Chaque cheval a ses zones préférentielles de grattage et des parties de son corps où il ne veut pas être touché. Le soigneur doit rester attentif pour détecter ce que le cheval aime (figure 15) ou n'aime pas.



Figure 14 : Pansage mutuel



Figure 15 : Grattage du cheval

Le toucher est également largement mis à profit par le cavalier pour transmettre ses ordres au cheval. La pression qu'il exerce avec ses jambes est détectée par des cellules appelées « nocicepteurs ». Ces nocicepteurs réagissent moins si le stimulus est répété à des intervalles de moins de 30 secondes : il y a une certaine accoutumance qui se traduit par une non réponse. Or, la réaction de beaucoup de cavaliers lorsque leur cheval ne répond pas à la jambe est d'intensifier l'aide. Cette réaction est erronée, c'est un peu comme si une personne se mettait à hurler pour se faire comprendre d'une autre ne parlant pas la même langue.



D'autres organes de toucher essentiels chez le cheval sont les vibrisses (figure 16). Malheureusement, elles sont parfois rasées pour des raisons esthétiques. Cette pratique handicape fortement le cheval et devrait être évitée.



Figure 16 : Vibrisses

Les chevaux sont des animaux très sensibles. Le soigneur doit également être attentif à leurs zones préférentielles de contact lors du pansage ou du harnachement. Si l'animal éprouve une gêne ou une douleur, il peut avoir une réaction violente (figure 17). Il est donc recommandé au travailleur d'être le plus délicat possible lors du harnachement du cheval (pour poser la selle, sangler, brider...) et de toujours garder un œil sur la tête et les postérieurs du cheval.



Figure 17 : Réaction violente lors du sanglage



3.2.5 Le goût

Peu d'études ont été menées concernant la perception du goût par le cheval. Par contre, il est indéniable que le cheval est un animal gourmand. Ce phénomène peut être utilisé pour attirer un animal récalcitrant (par exemple en prairie) (figure 18) ou comme récompense. Il faut toutefois éviter de se servir exagérément de la nourriture comme récompense car, le cheval habitué à recevoir quelque chose à manger en cas de bons résultats, risque de considérer cette friandise comme un dû et de se comporter de manière agressive si elle ne vient pas assez rapidement à son goût ou s'il n'en a pas. Contrairement à beaucoup d'idées reçues, le goût sucré n'est pas inné chez le cheval, il nécessite un apprentissage pour qu'une carotte ou un sucre soit considéré comme une récompense par l'animal.



Figure 18 : Utilisation de la gourmandise pour récupérer un cheval en prairie

3.3 Organisation sociale

Le cheval est un animal grégaire. Afin de bien se dérouler, la vie en groupe nécessite d'établir des règles strictes dès le départ. Les troupes de chevaux sont composées de 3 à 6 juments et d'un étalon. La conduite du troupeau est assurée par une jument, généralement la plus âgée. Sous cette jument, se trouve une autre qui domine toutes les autres à l'exception de la première, et ainsi de proche en proche. L'étalon, quant à lui, est généralement placé à l'extérieur de la structure hiérarchique. A côté des relations dominant/dominé, il existe égale-



ment des relations de copinage entre individus de rang proche. Ce copinage se traduit par des liens étroits : pansage mutuel, chasse mutuelle des insectes... Toute introduction d'un nouvel animal dans le troupeau risque de perturber la hiérarchie établie et de créer des luttes de dominance. Il faut donc être particulièrement attentif lorsque l'homme introduit un nouveau cheval dans une prairie. Il ne doit pas rester au milieu du troupeau s'il ne veut pas risquer de recevoir un coup de pied ou de dent. Cette introduction peut aussi se faire de manière progressive : le nouveau venu peut être mis dans une parcelle de prairie jouxtant celle du troupeau. Les animaux établissent ainsi un premier contact à travers les barrières, par la suite le nouvel animal peut être amené dans la prairie. En cas de conflits ou de menace, l'homme doit éviter d'intervenir, les luttes sont généralement plus visuelles que réellement dangereuses.

Ces relations de dominance doivent être prises en compte par les travailleurs lors des soins apportés aux animaux. Afin de ménager sa susceptibilité (et donc éviter des réactions agressives de sa part), le dominant doit toujours être soigné en premier, que ce soit pour le nourrir ou pour le rentrer de prairie. De même lors du travail des animaux, la hiérarchie peut interférer : atteler deux chevaux qui ne s'entendent pas ensemble est dangereux ; de même, en reprise, un cheval soumis risque de paniquer lors de l'approche du dominant pouvant alors faire tomber son cavalier. Les travailleurs des milieux équestres doivent donc pouvoir rapidement identifier les liens existant entre les animaux pour éviter de créer des situations à risques.

L'homme doit également se positionner par rapport aux animaux. Il doit être le dominant absolu. Pour cela il ne doit tolérer ni pincement, ni cabrade, ni ruade même si c'est par jeu. Les débordements des chevaux doivent immédiatement être sanctionnés car, si les règles ne sont pas fixées clairement dès le départ, l'animal peut avoir des comportements dangereux vis-à-vis de l'homme. De même, il ne faut rien laisser passer au poulain sous prétexte qu'il est jeune car, une fois adulte, il pèsera plusieurs centaines de kilos et ne pourra plus être facilement maîtrisé. Dans ses relations avec les chevaux, l'homme doit toujours rester ferme sans être brutal. Il doit avoir constamment confiance en lui-même car certains chevaux plus « vicieux » sentent la peur du soigneur et en profite pour essayer de le dominer.



3.4 Le langage des chevaux

Il existe trois grands types de langages chez les chevaux. Le langage olfactif, principalement via les phéromones, a déjà été détaillé dans le chapitre concernant l'odorat. Les deux autres langages sont le langage quasi-verbal et le langage corporel. Pour pouvoir anticiper les réactions des animaux, il est indispensable que le travailleur tienne compte de ces modes d'expression. Le langage le plus facile à interpréter pour l'homme est sans aucun doute le langage corporel, en particulier celui des oreilles.

3.4.1 Le langage quasi-verbal

Le langage quasi-verbal reprend tous les signaux vocaux que les chevaux émettent. Jusqu'à présent, ce langage a encore été peu étudié car il est difficilement interprétable pour l'homme et varie d'un cheval à un autre. Toutefois, le travailleur, avec l'habitude, peut détecter certaines sonorités typiques. Ce langage quasi-verbal comporte différents modes de communication : les hennissements, les couinements et rugissements, les ronflements discrets et les renâlements et ébrouements.

La signification des hennissements doit être interprétée en fonction du contexte. Il peut s'agir du cri de détresse d'un cheval isolé, de l'appel de la mère à son poulain, d'un cri de colère ou d'alerte, d'un signe de contentement ou d'un salut. Les couinements et les rugissements représentent plutôt des signes de mécontentement et de menace. Un ronflement discret peut être utilisé comme appel de proximité ou en signe de satisfaction ou d'excitation. Le renâlement et l'ébrouement traduisent l'inquiétude ou l'impatience.

3.4.2 Le langage corporel

Le langage corporel assure un grand rôle dans la communication des chevaux. Il indique non seulement le rang hiérarchique des animaux mais aussi leur humeur. La première facette de ce langage qui est inculquée aux personnes côtoyant les chevaux est l'interprétation du positionnement des oreilles. Il s'agit déjà d'un bon indicateur de l'humeur du cheval, mais, il faut également tenir compte des autres parties du corps (queue, membres, naseaux...) et de l'aspect général de l'animal (tension musculaire, position...).



A. Le langage des oreilles

Le tableau 4 illustre plusieurs signes des oreilles et leur signification.

Tableau 4 : Signification du langage des oreilles

| | |
|---|---|
|  | <p>Oreilles pointées vers l'avant : attention soutenue.</p> <p><i>Remarque</i> : si à l'abord d'une difficulté, le cheval pointe fortement les oreilles vers l'avant, c'est qu'il s'y intéresse un peu trop. Il risque de faire un écart ou un refus.</p> |
|  | <p>Oreilles relâchées, tournées légèrement vers l'extérieur : calme, repos.</p> |
|  | <p>Oreilles très mobiles : signe d'inquiétude.</p> |



Oreilles tournées vers le cavalier ou le meneur : attention fixée sur les ordres de ce dernier.



Oreilles couchées en arrière : douleur, inconfort.



Oreilles plaquées contre l'encolure : menace, agressivité.



Oreilles basses et tournées vers l'extérieur : soumission.



B. Langage des naseaux et de la bouche

Les naseaux représentent également un bon indicateur de l'humeur du cheval. Des naseaux grands ouverts et dilatés (figure 19) traduisent l'excitation, la peur ou l'attention. Des naseaux froncés (figure 20) sont signes d'irritation, de menace ou de dégoût. Des naseaux détendus indiquent un relâchement général.



Figure 19 : Naseaux grands ouverts et dilatés



Figure 20 : Naseaux froncés

Les signes des naseaux sont souvent accompagnés de signaux de la part de la bouche : une bouche crispée montre une tension (colère ou peur), une lèvre pendante traduit un relâchement (sommolence)... Un signe de la bouche propre aux poulains est le snapping ou mouthing (figure 21). Le poulain étend son encolure et se met à faire claquer ses mâchoires en découvrant sa langue en signe de soumission face à un adulte.



Figure 21 : Snapping face à une jument menaçante



C. Langage de la queue et des membres

La position de la queue va également fournir un grand nombre d'informations sur l'humeur de l'animal. L'agitation de la queue (fouaillement) traduit l'énerverment. Cet énerverment peut être dû à la présence d'insectes mais il peut aussi être un signe avant-coureur d'une réaction de colère de la part de l'animal (ruade, cabra-de...). Une queue portée en panache (figure 22) est un signe de bonne humeur et d'excitation. En cas de peur, la queue est plaquée contre la croupe ; elle est en position neutre lorsque le cheval est au repos.



Figure 22 : Queue en panache

Les signes des membres doivent également être pris en compte. Le cheval qui lève un antérieur et le repose brutalement exprime son mécontentement et risque de poursuivre par des gestes plus agressifs s'il n'est pas remis à sa place. De même, le cheval qui lève un postérieur du sol menace les individus présents et doit être directement ramené à l'ordre. Un cheval qui gratte avec un antérieur montre son impatience (par exemple à l'heure du repas) (figure 23).



Figure 23 : Grattage du pied en signe d'impatience

D. Autres signes du corps

Outre les langages déjà évoqués ci-dessus, d'autres signes du corps peuvent encore fournir des informations précieuses, par exemple l'encolure et les yeux. Des mouvements d'encolure lents et doux sont signes d'affection, tandis que des mouvements rapides et plus appuyés traduisent l'irritation et la dominance. Les yeux sont également très expressifs : des yeux exorbités témoignent de la peur du cheval et des yeux grands ouverts sont signes de vigilance.

3.4.3 La communication homme/cheval

L'homme pour se faire comprendre du cheval met en œuvre deux grandes voies de communication : la communication orale ou vocale et la communication gestuelle qui inclut non seulement les postures du corps et les gestes mais aussi la communication faisant intervenir le toucher (pression des mollets par exemple). La communication homme/cheval doit se faire autant que possible en « langage cheval ».

A. La communication vocale

Bien qu'interdite dans certaines compétitions (par exemple en concours de dressage), la communication vocale joue un rôle essentiel dans la relation homme/cheval. Elle est souvent le premier mode de communication mis en œuvre lorsque l'homme entre en contact avec l'animal (appel par son nom). Dans certaines



disciplines équestres, comme l'attelage, la voie est indispensable pour assurer la communication entre l'homme et l'animal. La voie offre l'avantage de pouvoir être utilisée à distance, par exemple pour calmer un cheval qui s'emballe. Le cheval est capable de comprendre un grand nombre d'ordres vocaux pour autant que les mots utilisés soient suffisamment différents et toujours prononcés de la même façon. Idéalement, les mots utilisés ne devraient pas être composés de plus de deux syllabes et nécessitent un apprentissage faisant intervenir la communication tactile, par la suite le cheval peut répondre uniquement à la voie ou uniquement au toucher. Cette façon de communiquer est largement mise à profit dans l'éducation du jeune cheval. Lorsque plusieurs personnes s'occupent d'un même cheval, il est très important qu'elles se mettent d'accord pour employer le même mot pour le même ordre afin de ne pas perturber l'animal. D'avantage que les mots eux-mêmes, le ton sur lequel ils sont prononcés assurent la bonne communication avec l'animal. Des mots graves prononcés lentement apaisent les chevaux, tandis que les sonorités aigues les énervent. Lors du travail avec les chevaux, il ne faut jamais crier ; les cris renforcent le stress et l'énervement de l'animal. De même, une personne qui crie continuellement avec les chevaux les désensibilise et, en cas de nécessité, n'a plus aucune ressource pour pouvoir capter leur attention (par exemple crier « oh » pour les stopper lorsqu'ils s'emballent).

B. La communication gestuelle

Les chevaux possèdent une excellente faculté de communication visuelle et ont parfaitement conscience des états émotionnels des hommes. Ils perçoivent si une personne est nerveuse ou détendue et confiante. L'état émotionnel du travailleur peut donc influencer la réaction du cheval. Un travailleur stressé peut engendrer de l'inquiétude chez l'animal qui peut avoir des réactions de peur pouvant blesser l'homme ; le stress du travailleur en est souvent alors renforcé et accroît d'avantage la peur chez l'animal. C'est un cercle vicieux. Afin d'éviter tout risque d'accident, en cas de stress, de fatigue ou de nervosité, le travailleur devrait éviter d'entrer en contact direct avec les animaux. De même, les chevaux sentent aussi les intentions du travailleur. L'exemple flagrant est lorsqu'un homme va rechercher un cheval en prairie. S'il y va uniquement pour le rentrer afin de le nourrir ou de le panser, il réussit, généralement, facilement à le récupérer ; par contre, si son intention est de reprendre l'animal afin de réaliser quelque chose qui lui est désagréable (par exemple des piqûres), ce dernier a tendance à fuir. Ce phénomène serait plutôt lié au fait que le travailleur part avec une appréhension, le cheval la sent certainement et s'enfuit.



Mais, ces états émotionnels sont difficilement contrôlables par l'homme qui, en outre, n'en a pas toujours conscience. Par contre, il peut utiliser son corps afin de communiquer avec l'animal. Dans ce mode de communication, tant les postures que la positions du corps sont importants. Face à un cheval agressif, le travailleur ne doit pas reculer, l'animal interpréterait cela comme un signe de soumission et pourrait mettre ses menaces à exécution. Pour faire reculer l'animal, l'homme doit se comporter en dominant : il doit se grandir et avancer en direction de l'animal (figure 24).



Figure 24 : Se grandir face à un cheval agressif

3.5 Sélection et races

Jusqu'à présent, les éleveurs ont sélectionné leurs reproducteurs presque exclusivement sur leurs critères morphologiques ou sur leurs résultats sportifs, et prenaient peu en compte le caractère. Pourtant, de nombreuses études montrent le caractère héréditaire de certains traits de personnalité. Selon la chercheuse, Anne Ricard, de l'INRA, l'héritabilité des caractères serait de 20 à 50 %. D'autres études ont montré que le père semble transmettre certains traits de comportement à sa descendance : les animaux issus d'un même père tendent à se comporter de la même façon même lorsqu'ils sont placés dans des environnements différents. Toutefois, l'influence de la mère ne doit jamais être négligée. Non seulement elle apporte 50 % des gènes, mais en plus, elle assure l'éducation du poulain. En résumé, un poulain issu de parents agressifs ou peureux a tendance à être lui-même



me agressif ou peureux. C'est pourquoi, il est essentiel que les éleveurs tiennent compte du caractère lors de la sélection de leurs reproducteurs. Il faut éviter de mettre à la reproduction une jument agressive avec l'homme ou excessivement peureuse par exemple ; il en va de même pour les étalons. Le caractère ne doit jamais être placé au second plan comme critère de sélection car des chevaux agressifs ou hyperémotifs peuvent donner lieu à des accidents graves. De même, selon certains scientifiques, il y aurait également une prédisposition génétique dans le développement de stéréotypes. Un sujet dont l'un des parents présente une stéréotypie aurait 60 % de risques de développer un stéréotype, cette probabilité grimperait à 89 % quand les deux géniteurs sont eux-mêmes atteints. Ce dernier point est toutefois à nuancer en fonction des conditions de vie du cheval. De même, si les conditions de vie sont très éloignées des conditions de vie naturelles du cheval, un cheval au départ calme et placide peut développer de l'agressivité. Il faut donc identifier la part de l'environnement et la part de la génétique dans le comportement des animaux. Tout cheval anormalement agressif ou peureux (c'est-à-dire lorsque toutes causes environnementales, médicales et humaines sont écartées) ne doit surtout pas être mis à la reproduction et doit être éliminé au plus vite afin d'éviter tout accident.

Des différences de tempérament sont également observées entre races. On distingue les races dites à sang froid, qui sont généralement plus calmes, et les races à sang chaud qui, au contraire, sont plus réactives et nerveuses. Parmi les races à sang froid, se trouvent essentiellement les chevaux de trait et plusieurs races de poneys (Fjords, Haflingers, Highlands...). Chaque cheval doit être choisi en fonction de l'usage qui lui est réservé : un cheval destiné à une ferme pédagogique devra être le plus doux et le plus calme possible.

3.6 L'éducation du poulain

Lorsqu'il naît, l'animal possède déjà un certain nombre de traits de caractère inscrits dans ses gènes (instinct de fuite, grégarisme...), c'est ce qui est appelé le caractère inné. Ce caractère inné fait partie de l'animal, l'homme n'a que peu, voire pas, de pouvoir dessus. Par contre, le poulain va aussi pouvoir apprendre un certain nombre de choses, c'est ce qui est appelé le caractère acquis. Cet acquis se base sur un apprentissage. L'apprentissage se fait par des expériences bonnes ou mauvaises (par exemple si l'approche de tel individu du troupeau résulte en une morsure pour le poulain, il y a de fortes chances qu'il n'approchera plus cet



animal), par imitation de la mère (choix des bonnes herbes à manger, grattage mutuel...)... Dans cet apprentissage, le rôle de la mère est primordial, c'est pourquoi il est indispensable de ne mettre à la reproduction que des juments proches de l'homme et respectueuses. En effet, si la poulinière fuit dès que l'homme approche, le poulain, par imitation, va associer l'approche d'un homme à la fuite. De même, une mère agressive donne, par imitation et par hérédité, un poulain agressif. Mais il n'y a pas que la mère qui joue un rôle dans l'éducation du poulain, les autres chevaux sont également pris pour modèles. Un jeune cheval placé à côté d'un cheval qui tique ou qui tape dans sa porte risque, par mimétisme, d'imiter les comportements de son voisin. Il est donc très important de veiller au mental des chevaux qui entourent les poulains. Enfin, l'homme a également un rôle à jouer dans cet apprentissage.

Plusieurs écoles existent à nouveau en matière d'éducation des jeunes chevaux. Certains éleveurs laissent les jeunes animaux en bandes du même âge dans des prairies et ne viennent les rechercher qu'à l'âge du débouillage (généralement vers 3 ans). Comme déjà signalé, les chevaux du même âge laissés ensemble ne disposent pas de la présence d'un adulte pour leur apprendre le respect. En outre, le cheval est un animal craintif par nature, si ces animaux n'ont jamais vu l'homme, ils peuvent avoir des réactions de peur violentes. Ces réactions existent aussi chez les poulains mais, du fait de leur plus petite taille et de leur poids moindre, ils sont plus faciles à maîtriser et les risques de blessures sont diminués. Cette première méthode peut donc s'avérer dangereuse et demande des travailleurs expérimentés et faisant preuve d'une grande patience pour éduquer de bonnes bases à ces jeunes chevaux quasi sauvages. L'autre école, qui comprend aussi un nombre varié de méthodes, consiste à éduquer le cheval dès son plus jeune âge. Il n'est toutefois pas toujours possible de posséder le cheval dès sa naissance. Pourtant cette approche se montre très efficace si elle est bien menée, les personnes qui s'occupent de poulains et de jeunes chevaux ont donc un impact considérable sur le caractère de l'animal. En effet, c'est dès le plus jeune âge que l'animal va prendre de bonnes ou de mauvaises habitudes, les mauvaises habitudes étant très difficiles à faire passer. L'éducation du poulain doit se faire avec douceur et fermeté. Il faut l'habituer dès le plus jeune âge à son futur «métier» de cheval. L'apprentissage doit être progressif et se faire dans le calme. L'animal va être habitué à des manipulations classiques (accepter le licol, marcher calmement à la corde, donner les pieds...) mais il va aussi être confronté à un maximum de situations (marcher sur une bâche, passer dans un gué...) (figure 25). Cet apprentissage ne se fait pas en deux jours. Pour qu'il soit efficace, il doit respecter le rythme du poulain : certains apprenant plus vite que d'autres. Il ne faut jamais s'énerver, cela ne fait que renforcer le stress et l'incompréhension du cheval qui



associe alors l'exercice à un événement désagréable pour lui (renforcement négatif) et ne coopère plus (ou plus difficilement) par la suite. En cas d'échec, il faut recommencer patiemment l'exercice. Quand celui-ci est réussi, il faut récompenser l'animal (renforcement positif). Le poulain est comme les enfants, il a un temps de concentration limité qui augmente avec l'âge. Au début, les séances doivent être courtes puis augmentées progressivement. De même, les chevaux n'aiment pas la monotonie, il faut donc varier les leçons mais le passage à un autre exercice ne peut se faire que si l'exercice précédent est bien acquis. En outre, il ne faut jamais terminer une séance par un échec, si l'animal ne parvient vraiment pas à faire ce qui lui est demandé, le travailleur devra lui faire exécuter un exercice plus simple et déjà compris. Des études menées chez différentes espèces ont montré que le renforcement positif (récompense) est plus efficace que le renforcement négatif (punition). En cas d'échec, il vaut donc mieux ne rien faire et terminer par un exercice déjà acquis plutôt que de punir. Enfin, le poulain doit dès le début apprendre sa place par rapport à l'homme. Aucun comportement non souhaité (pincement, menace, cabrade...) ne doit être toléré sous prétexte qu'il s'agit d'un poulain car ces mauvaises manières pourraient s'avérer extrêmement dangereuses à l'âge adulte. Il faut donc le remettre fermement à sa place dès le départ, en général un «non» prononcé sèchement suffit à couper son élan. Dans tout cet apprentissage, la voie et le toucher jouent à nouveau un grand rôle.



Figure 25 : Passage sur une bâche avec un poulain

Le sevrage est également une étape critique. Réalisé trop tôt ou dans de mauvaises conditions, il peut engendrer des troubles psychologiques et comportementaux chez l'animal. Dans la nature, c'est la mère qui décide du moment du sevrage, en général quelques temps avant la naissance du poulain suivant (la ges-



tation durant environ 11 mois chez la jument, certains poulain sont sevrés vers l'âge d'un an). Dans les élevages, pour des raisons économiques, les poulains sont généralement séparés de leur mère à 6 mois. Ce sevrage ne devrait pas se faire avant. Idéalement, cette séparation devrait même se faire plus tard (vers l'âge de 8-9 mois), les animaux sont ainsi mieux équilibrés.

L'éducation du poulain est donc une étape clé qui conditionne ses réactions et son tempérament futurs. Elle ne doit être confiée qu'à des gens expérimentés et suffisamment calmes. Le mythe de «Mon amie Flicka» où un poulain est confié à un enfant pour qu'ils grandissent ensemble doit être cassé. Un enfant ne possède pas suffisamment de maîtrise de lui-même et de force pour s'occuper correctement d'un jeune cheval, il a trop tendance à gâter l'animal le rendant irrespectueux.

A photograph of a brown horse grazing in a green field. In the background, there are trees and a fence. The number '4' is overlaid in the top right corner.

4

Quelques manipulations posant problème

Dans ce chapitre, quelques manipulations de base ou pouvant poser des problèmes vont être abordées. Quelle que soit la manipulation, le travailleur doit rester attentif car tout animal, aussi calme qu'il soit, peut avoir des réactions imprévisibles. Afin d'éviter les accidents certaines précautions doivent être prises dans tous les cas. A nouveau, il est impossible de parler de toutes les situations, c'est pourquoi ce chapitre n'est pas exhaustif.

4.1 Aborder un cheval au box et le mener à la corde

Comme n'importe quelle manipulation de chevaux, l'abord au box doit se faire dans le calme, sans précipitation. Le travailleur attire l'attention du cheval en l'appelant par son nom. Avant d'entrer, il faut s'assurer que la tête du cheval est bien dirigée vers la sortie du box. Si le cheval présente sa croupe (figure 26), le travailleur doit attendre qu'il se tourne avant d'entrer dans le box s'il ne veut pas risquer de recevoir un coup de sabot.



Figure 26 : Croupe tournée vers l'entrée du box

Om te vermijden dat het dier schrikt en om te zorgen dat het zich met het hoofd
Pour éviter de surprendre l'animal et tenter de le faire tourner vers la porte, le travailleur peut lui parler calmement et l'appeler. Si le cheval ne veut vraiment pas pivoter, le travailleur peut se placer sur le côté de la croupe (tout en veillant à se ménager une voie de fuite) et pousser sur le haut de la cuisse de l'animal en lui demandant fermement d'appuyer. Face à un cheval agressif, le soigneur ne doit pas se laisser impressionner. S'il recule, le cheval prendra ce geste pour une victoire et risque de devenir de plus en plus agressif. Face à ce type d'animal, l'homme doit se grandir et avancer fermement vers lui tout en restant attentif pour esquisser une attaque éventuelle. Le box est un endroit confiné où les possibilités de fuite sont réduites, il est donc fortement déconseillé de panser ou de soigner un cheval directement dans le box. En effet, l'animal peut se retourner brusquement et coincer l'homme contre un mur. Pour s'occuper d'un cheval, il est préférable de prendre le temps de le conduire dans une salle de pansage suffisamment vaste et dégagée pour éviter tout écrasement. L'attache du cheval doit se faire à un élé-



ment fixe (barre, anneau fixé au mur...) car si l'attache se fait à un élément mobile (barrière Nadar, porte de l'écurie...) et que le cheval tire, l'élément peut bouger ou tomber et blesser l'animal et l'homme. L'attache doit se faire via un nœud de sécurité (figure 27) qui permet la libération rapide du cheval en cas de problème en tirant simplement sur l'extrémité libre de la corde. Pour réaliser ce nœud, la corde est passée dans l'anneau d'attache, le bout libre est passé au-dessus de la corde puis en dessous. L'extrémité de la corde est alors pliée en deux et la boucle ainsi formée est placée dans l'espace du milieu. Certains chevaux trouvent rapidement le truc pour se détacher, il est donc recommandé de sécuriser l'attache (figure 28).



Figure 27 : Nœud de sécurité



Figure 28 : Attache sécurisée

Une fois que le cheval présente sa tête vers la porte, le travailleur vient se placer à sa gauche pour lui mettre un licol. Il doit se positionner en avant de l'épaule, un peu en retrait de la tête pour éviter de recevoir un coup (figure 29). Pour mener correctement un cheval à la corde, le soigneur doit se placer à la gauche de l'animal et tenir la corde à deux mains. La main droite est placée à environ 20 centimètres du mousqueton de la corde pour laisser suffisamment de liberté (mais pas trop) à la tête du cheval, l'autre main est placée plus loin sur la corde. La corde ne doit pas pendre dans les pieds du travailleur et du cheval et ne doit jamais être enroulée autour de la main (figure 30). Dans ce cas, si le cheval prend peur et tire, le soigneur peut se faire brûler la paume de la main ou se faire fracturer plusieurs phalanges. Si le cheval devient immaîtrisable, il est préférable que le travailleur lâche la corde s'il ne veut pas se faire traîner derrière le cheval et être gravement blessé. Il faut alors attendre que le cheval se calme avant de retirer la longe ou l'attirer avec un seau de nourriture.



Figure 29: Positionnement correct pour placer un licol



Figure 30 : Mauvaise façon de tenir une corde : enroulée autour de la main

Lorsque les chevaux ne sont plus sortis depuis une longue période ou lorsqu'il fait froid (les chevaux sont souvent plus nerveux), quelques précautions sont à prendre. La corde est simplement passée dans l'anneau du licol sans attacher le mousqueton (figure 31) et le travailleur tient le mousqueton et l'autre extrémité de la corde dans sa main gauche, la main droite tenant toujours la double corde à 20 centimètres de l'anneau du licol. Si le cheval devient trop difficile à tenir ou démarre à l'entrée de la prairie, l'homme pourra lâcher l'extrémité libre de la corde tout en gardant le mousqueton en main pour qu'il ne se coince pas dans l'anneau. Une autre astuce pour freiner un cheval un peu trop nerveux est de placer son coude dans le creux de l'épaule de l'animal (figure 32). Pour éviter de se faire brûler les mains, le travailleur peut également porter des gants dont la paume est antidérapante. Le travailleur qui lâche un cheval doit également veiller une fois arrivé à l'entrée du paddock ou du pré à faire faire demi-tour à l'animal de façon à ce que ce soit sa tête qui soit vers lui. En effet, il est fréquent que quand les chevaux sont lâchés ils fassent des ruades de joie mais qui peuvent gravement blesser le travailleur si les sabots l'atteignent.



Figure 31 : Corde passée dans l'anneau du licol



Figure 32 : Coude placé dans le creux de l'épaula de l'animal

4.2 Aller rechercher un cheval en prairie

Une fois le cheval en prairie, il faut pouvoir aller le rechercher. Cette étape ne se fait pas toujours sans mal. En effet, lorsque l'homme pénètre dans le pré, les animaux peuvent le considérer comme un prédateur et avoir tendance à le fuir. La réaction de l'homme est alors souvent tout le contraire de ce qu'elle devrait être : poursuivre les animaux. Cette façon de faire renforce leur stress et le comportement de fuite et, à la course, l'homme est largement perdant face au cheval. Attraper un cheval en prairie demande donc une véritable stratégie d'approche. Outre l'énervernement qu'elle provoque chez le travailleur, cette course poursuite est source de nombreux risques : entorses, chutes, coups de sabot... Il est donc fortement recommandé aux travailleurs de toujours porter des chaussures de sécurité montantes ; non seulement la coquille protège le pied des écrasements mais, le fait qu'elles soient montantes limite le risque d'entorse.

4.2.1 Stratégie d'approche en prairie

Souvent, les travailleurs vont chercher les animaux en prairie parce qu'ils doivent être travaillés ou que le vétérinaire ou le maréchal-ferrant doit venir. Le travailleur part souvent avec une appréhension (s'il sait que la visite du vétérinaire, par exemple, n'est pas une étape facile avec ce cheval) et attend souvent le dernier moment pour aller chercher l'animal. Le cheval sent que l'homme est nerveux et va avoir tendance à fuir, le travailleur s'énerve alors car il voit le temps passer et sa nervosité renforce celle du cheval ; c'est un cercle vicieux. Dans ce cas, il



est préférable de rentrer le cheval plusieurs heures à l'avance et d'aller dans la prairie sans appréhension. Un cheval qui se laisse attraper doit être récompensé. Afin de faciliter l'approche, une véritable stratégie doit être mise au point. Pour éviter de provoquer du stress chez les animaux, les travailleurs pratiquent la technique du regard panoramique. Il s'agit de guetter le particulier tout en regardant le général. Le principe se base sur le fait que les prédateurs fixent leur victime potentielle avant de l'attaquer, donc l'homme qui fixe le cheval qu'il veut attraper se comporte comme un prédateur et déclenche un malaise chez l'animal qui a alors tendance à fuir. Par contre si l'homme pratique le regard panoramique sur le troupeau tout en observant l'individu qu'il veut rattraper du coin de l'œil, il a plus de chance que cette opération se déroule dans le calme. Une fois à proximité de l'animal voulu, il faut l'approcher de face, lentement, en lui parlant calmement et en l'appelant. Le travailleur doit toujours être attentif à anticiper tout mouvement de fuite de la part de l'animal et s'arrêter avant. Si le cheval se dirige spontanément vers l'homme, ce dernier doit rester immobile et laisser l'animal venir à lui. Lorsqu'il est suffisamment proche, le soigneur attrape lentement le licol ou passe doucement une corde autour du cou de l'animal. Il peut également l'attirer par la gourmandise avec une carotte ou un sucre mais ça ne doit pas devenir une habitude.

4.2.2 Facteurs influents

Différents facteurs peuvent faire qu'un cheval est plus ou moins facile à récupérer en prairie. Le premier facteur, sur lequel l'homme n'a pas vraiment d'emprise, est les conditions climatiques et le moment de la journée. Par temps orageux, les chevaux sont plus nerveux et peuvent prendre peur. Ils sont souvent plus difficiles à attraper. Ce temps renforce également l'agressivité des insectes, et les chevaux, lassés d'être piqués, peuvent réagir violemment (ruade, morsure...) et blesser l'homme. L'usage d'insectifuge à placer sur les chevaux avant la mise en prairie est fortement recommandé bien que peu de produits ont une action efficace et prolongée dans le temps. De même, par temps froid ou pluvieux, les chevaux ont tendance à être plus nerveux et à courir pour se réchauffer risquant au passage de blesser le soigneur. Si le travailleur doit absolument récupérer les animaux par ce temps, il doit redoubler de vigilance. Certains moments de la journée, comme l'aube et le crépuscule, sont plus propices car les chevaux sont plus calmes et plus détendus.

La personne allant rechercher les animaux et sa tenue vestimentaire jouent également un rôle. Les chevaux se laissent plus facilement approcher par une personne



qu'ils connaissent. L'état d'esprit du travailleur est également capital. Un homme stressé ou nerveux va transmettre sa tension aux animaux. Dans ce cas, il est parfois préférable de déléguer sa tâche à quelqu'un de plus calme ou la reporter à un autre moment de la journée. La tenue vestimentaire portée est la plus ajustée possible : des vêtements bruyants (coupe-vent) ou qui flottent au vent effraient les animaux. De même, des vêtements blancs et de couleurs vives réverbèrent plus fortement la lumière et peuvent effrayer les animaux.

La mémoire du cheval joue aussi un grand rôle. Si l'animal a subi quelque chose de désagréable (piqûre, correction injustifiée, brusquerie...) la dernière fois que quelqu'un est venu le sortir de sa prairie, il va s'en souvenir et se montrer difficile ; pareillement s'il a été effrayé par quelque chose. Il faut donc veiller à toujours rester calme avec l'animal et à le rassurer si quelque chose lui fait peur. La rentrée au box doit être associée à quelque chose de positif (distribution de concentrés, caresses...) pour que le cheval ait envie de rentrer.

Enfin la présence d'un cheval difficile va entraîner tout le groupe. Il est donc essentiel que cet animal soit rééduqué le plus rapidement possible. Parallèlement, un cheval familier et sociable qui vient spontanément vers l'homme va également entraîner le groupe, mais, cette fois, de manière positive.

4.2.3 Solutions face à un cheval récalcitrant

L'idéal est un cheval qui revient spontanément quand il est appelé mais parfois la situation est plus difficile. Si le cheval ne se laisse pas directement approcher, le travailleur peut utiliser la gourmandise pour l'attirer (carotte, seau de concentrés...). Il peut aussi jouer sur la curiosité du cheval. Pour cela, il peut s'accroupir dans la prairie et laisser les animaux approcher (figure 33). Une fois leur tête à portée de main, il les saisit doucement par le licol et se redresse calmement.



Figure 33 : S'accroupir dans la prairie attire les chevaux

Une autre technique est d'utiliser un cheval judas. Ce cheval judas est un animal familier facile à attraper et qui occupe un rang neutre dans la hiérarchie. Deux méthodes sont possibles. Si le cheval judas est suivi par les autres chevaux, le travailleur peut s'en servir pour les guider où il souhaite les conduire. Le travailleur peut également profiter du fait que le cheval judas est un cheval sociable vis-à-vis des autres et s'en servir pour approcher de près un autre cheval. Celui-ci ne se méfiant pas est alors plus facile à saisir. Parfois la technique la plus simple est de réessayer à un autre moment de la journée.

Enfin, si le cheval doit impérativement être récupéré et qu'aucune des méthodes précitées n'a donné de résultat, il existe une solution qui ne doit être utilisée qu'en dernier recours et ne doit donner lieu à aucun échec (le cheval associerait rapidement qu'il est le maître du jeu et se montrerait de plus en plus difficile) : il s'agit de coincer l'animal dans un coin du pré ou dans un paddock. Il existe différentes façons de faire mais elles nécessitent toutes beaucoup de main d'œuvre. Celle qui demande le moins de matériel consiste à isoler l'animal grâce à un ruban ou une corde maintenue par plusieurs personnes qui vont véritablement encercler le cheval ou le chasser dans un coin. Cette méthode peut être risquée : un cheval peut respectueux des clôtures peut foncer dans la corde ou le ruban et blesser des intervenants. Lors de cette opération, il est conseillé aux travailleurs de porter des gants pour ne pas se faire brûler les mains par la corde ou le ruban. L'autre méthode nécessite de réaliser une « souricière » dans un coin de la prairie au moyen de clôtures montées sur des piquets légers et d'y chasser le cheval.



4.3

Embarquement et débarquement dans un van ou un camion

L'embarquement et le débarquement dans un van ou un camion sont souvent sources de blessures pour le cheval ou pour l'homme. Le cheval, stressé à l'idée de monter dans un véhicule, va reculer ou faire un écart. La réaction de l'homme la plus fréquente est de tirer plus fort sur la longe. Le cheval se sentant pris au piège va réagir plus violemment en s'acculant, en cabrant, et peut même aller jusqu'à se retourner. Pour éviter d'en arriver à de telles situations, il est indispensable d'habituer le cheval dès son plus jeune âge à monter dans un véhicule. La méthode la plus efficace consiste à donner des leçons d'embarquement et de débarquement au poulain. Si la mère du poulain est facile à embarquer et à débarquer, cet exercice peut déjà être réalisé sous la mère. Si sa mère embarque, le poulain aura tendance à la suivre. S'il s'agit d'un jeune cheval séparé de sa mère, un cheval « professeur » peut être utilisé. Le cheval « professeur » est un cheval plus âgé, bien connu du poulain et avec lequel il s'entend bien. Le cheval « professeur » doit entrer facilement dans tout véhicule afin de ne pas montrer de comportements indésirables au jeune cheval (qui risque de les imiter). Le poulain, par grégairisme, va suivre le cheval « professeur » dans le véhicule. Une fois embarqués, il est indispensable de récompenser les animaux. Si l'on ne dispose pas d'un cheval « professeur », la leçon consiste à apprendre patiemment au poulain à monter dans le véhicule. L'homme tient le cheval à la longe, la main droite étant à environ 40 cm de la tête de l'animal. Il vient de loin et en ligne droite en direction du pont du véhicule tout en restant calme. Si le poulain stoppe au moment d'arriver sur le pont, il ne faut pas s'énerver et lui laisser sentir l'objet de sa peur (figure 34) tout en lui parlant doucement. S'il ne montre pas de signe de recul mais refuse tout de même d'avancer seul, l'homme peut lui prendre un antérieur et lui poser sur le pont du véhicule (figure 35), puis faire de même avec le deuxième. L'homme peut aussi utiliser la gourmandise du cheval pour l'attirer à l'intérieur.



Figure 34 : Flairage du pont du van



Figure 35 : Pose d'un antérieur sur le pont du van



Une fois embarqué, il est important de bien récompenser le poulain et de le laisser suffisamment longtemps pour qu'il s'habitue à son nouvel environnement. Cette méthode demande du temps et de la patience mais permet de faciliter grandement les opérations futures d'embarquement. Pour être efficaces, les leçons doivent être répétées un grand nombre de fois jusqu'à ce que le poulain monte spontanément dans le van ou le camion. Par la suite, il est utile d'entretenir régulièrement cet acquis. Si la personne ne dispose pas de suffisamment de temps pour cet apprentissage, il existe une autre méthode. Elle consiste à fabriquer un enclos, dans lequel on lâche le jeune cheval, et de placer le véhicule ouvert à l'entrée. Le jeune cheval peut alors prendre connaissance du véhicule à son rythme et sans stress. De la nourriture peut être placée à l'intérieur du van ou du camion pour y attirer l'animal. Tout le monde n'a pas la chance de posséder l'animal dès son plus jeune âge pour l'habituer à ce genre d'exercice, mais, ces méthodes peuvent aussi être utilisées pour rééduquer un cheval difficile. Afin de faciliter l'embarquement, le van ou le camion peut être placé le long d'un mur qui constitue une barrière physique impressionnante pour le cheval. Si toutes ces méthodes n'ont donné aucun résultat ou que le cheval doit être embarqué d'urgence, il est possible d'utiliser 2 longes pour inciter le cheval à monter dans le véhicule. Cette méthode nécessite plus de main d'œuvre, 3 personnes étant requises. Une personne tient le cheval à la corde pour lui montrer le chemin (cette personne ne doit en aucun cas effectuer de tractions sur la tête de l'animal) ; les deux autres personnes, placées de part et d'autre du cheval, tiennent chacune une longe dont l'extrémité est attachée au véhicule du côté opposé à la personne. Les deux personnes tenant les longes doivent tirer progressivement et conjointement et ne pas céder même si le cheval s'accule. Le cheval se sentant canalisé par les longes n'a pas le choix : la seule issue est d'entrer dans le véhicule. Une fois que le cheval est embarqué, il ne faut à nouveau pas oublier de le féliciter. Enfin, si vraiment l'animal se montre trop dangereux, il peut être nécessaire de faire appel au vétérinaire pour le tranquilliser. Ce procédé ne constitue pas une solution durable et ne doit être utilisé qu'en dernier recours. En toutes circonstances, la personne menant le cheval doit rester calme ; il ne faut donc pas s'y prendre à la dernière minute pour procéder à l'embarquement : l'homme se sentant pressé par le temps risque d'être fébrile inquiétant inutilement le cheval.

Le choix du van ou du camion est également essentiel. Le refus d'embarquer est souvent liée à une peur de l'inconnu ou à une mauvaise expérience passée (accident de la route, retournement pendant un transport, conduite saccadée...). Plusieurs facteurs peuvent effrayer un cheval : absence de continuité de matériaux ou espace entre la caisse et le pont, rampe trop inclinée, zones d'ombres, lumières inhabituelles ou aveuglantes... Lors du choix du véhicule, ces facteurs devront



être pris en compte. Un van possédant un toit clair est à préférer (figure 36) car il offre plus de luminosité à l'intérieur de la caisse, le cheval y montera donc plus facilement. Au moment de l'embarquement, il est très important de penser à ouvrir la porte à l'avant du van (ou du camion s'il y en a une) afin de laisser entrer la lumière. Les camions type « bétailières » peuvent créer de l'inquiétude chez l'animal car les ajouements de leurs flancs laissent passer les rayes de lumières faisant des taches claires au sol. Ces rayes peuvent être considérées comme des obstacles par l'animal. L'embarquement doit se faire dans le calme. Il faut laisser le temps au cheval de sentir le pont du véhicule. Pendant le voyage, il est indispensable d'adopter une conduite adaptée (absence de secousse ou de freinage brusque, vitesse réduite dans les virages...) afin de ne pas dégoûter l'animal.



Figure 36 : Un toit clair et la porte avant ouverte facilitent l'embarquement dans un van



Lorsque le cheval est dans le véhicule, il faut l'attacher correctement : il faut que l'attache soit suffisamment longue pour éviter que le cheval ne se fasse pendre par le licol lors des virages ou des à-coups de la route, mais pas trop pour éviter qu'il ne puisse se retourner durant le transport ou passer sa jambe par dessus la corde. Dans les vans, le moment où la barre de recul est placée est aussi une étape à risque. La personne réalisant cette opération doit toujours veiller à être hors de portée des sabots de l'animal. Les barres à l'avant, quant à elles, doivent être de préférence munies de sécurité permettant de dégager le cheval depuis l'extérieur en cas de retournement.

Une fois le cheval dans le véhicule, il faut pouvoir l'en faire sortir. En général, les chevaux descendent spontanément du véhicule mais, parfois, ils peuvent le faire de façon tellement brusque (demi-tour et descente au galop, saut hors du véhicule...) qu'ils risquent de blesser les personnes présentes. La descente doit donc toujours se faire dans le calme. Dans les camions, la disposition est telle qu'il y a un moyen de faire pivoter le cheval pour le faire descendre en marche avant. Ce n'est pas le cas des vans. Un van équipé d'une sortie avant (figure 37) facilite grandement la descente des animaux. Si ce n'est pas le cas, le cheval doit sortir à reculons. Ce passage est assez stressant pour un animal peureux comme le cheval : il doit accepter d'aller là où il ne voit pas. Cette descente doit se faire progressivement : une personne placée à l'avant de l'animal lui parle et lui appuie sur le poitrail pour le faire reculer tout en le tenant en corde. Une autre personne, placée à l'extérieur du van, veille à diriger le cheval de façon à ce qu'il ne tombe pas du pont. Pour cela, elle doit rectifier la trajectoire de l'animal en appuyant sur sa cuisse pour le repousser sur le pont, tout en veillant à ne jamais être à portée d'un coup de sabot. Une fois descendu, le cheval doit être félicité.



Figure 37 : Van avec pont avant



4.4 Saillie

La saillie des juments par l'étalon peut se pratiquer selon différents schémas. Soit l'étalon effectue la monte en liberté, il est alors lâché avec les juments. Le travailleur n'intervient dans cette opération que pour lâcher les animaux et les récupérer. Cette méthode présente plusieurs avantages : elle se rapproche des conditions naturelles de vie des chevaux en permettant à l'étalon de faire sa cour aux juments, la saillie est donc moins stressante pour les juments qui demeurent dès lors plus calmes ; en outre il n'y a plus d'intervention de l'éleveur qui ne risque donc plus d'être frappé par un coup de sabot durant la saillie. Ce dernier doit toutefois faire attention lorsqu'il doit aller rechercher une des juments. Il doit d'abord isoler l'étalon s'il ne veut pas que ce dernier le considère comme un « rival » tentant de lui « prendre » ses juments. Dans ce cas l'étalon risque de le reconduire sans ménagement.

L'autre méthode, couramment utilisée est appelée monte en main : une personne tient l'étalon et le conduit à la jument. La jument est souvent attachée à une barre mais peut aussi être tenue par un autre travailleur. La place de la personne tenant l'étalon est particulièrement risquée : la jument peut ruer et blesser gravement le travailleur ; l'étalon, excité par la saillie, peut être difficilement maîtrisable, une fois sur la jument, il peut avoir des mouvements brusques (des antérieurs ou des postérieurs par sautellement) et blesser l'étalonnier ; l'étalonnier est parfois amené à guider la verge de l'étalon vers le vagin de la jument et est alors très proche des deux animaux et donc plus exposé aux risques. La personne tenant la jument peut aussi être blessée si cette dernière s'avance brusquement. Plusieurs précautions sont à prendre avant d'effectuer la monte en main. Les chaleurs de la jument doivent être détectées préalablement au moyen d'un souffleur ou boute-en-train. Il s'agit d'un autre étalon ou d'un hongre castré tardivement qui va venir sentir la jument. La jument est attachée. La structure la plus couramment rencontrée est un système de barres et de plaques : la jument est attachée dans une sorte de structure où seul l'arrière est ouvert. Les parois latérales sont constituées d'un mur d'un côté et d'un panneau non plein de l'autre, ou de deux panneaux. La jument est attachée à l'avant à une barre. Le souffleur est amené par le côté. Si la jument n'est pas réceptive, elle le montre de manière violente (ruade) ; il faut veiller à ce que personne ne se trouve derrière. Seule une jument parfaitement réceptive doit être menée à l'étalon pour limiter les risques de ruades ou d'écrasement. Lors de la saillie, les postérieurs de la jument peuvent être entravés. La personne tenant la jument, s'il n'y a pas de barre où l'attacher, se tient en avant de la jument mais légèrement décalée par rapport au poitrail afin d'éviter de se faire piétiner si l'animal avance brusquement. L'étalon doit également être préparé. Il est équipé d'un mors ou d'une chaîne dans la bouche pour permettre à l'étalonnier de le retenir au be-



soin. La longe doit être suffisamment longue pour que la personne tenant l'étalon puisse se tenir suffisamment loin de celui-ci et des postérieurs de la jument lors de l'approche et de la monte.

4.5 Insémination artificielle

L'insémination artificielle peut être réalisée par un inséminateur mais le propriétaire de juments peut réaliser lui-même cette insémination sur ses propres juments. Il s'agit à nouveau d'une opération à risques : l'opérateur est située derrière la jument et risque à tout moment de recevoir un coup de sabot s'il ne prend pas certaines précautions. Afin de sécuriser l'insémination, la jument peut être placée dans une cage de contention (figure 38). La cage doit être construite en matériaux suffisamment solides. Si l'éleveur ne possède pas une telle cage de contention, il peut entraver les postérieurs de la jument au moyen de deux entravons en cuir fixés au niveau du poitrail.



Figure 38 : Cage de contention



4.6 Attelage

L'attelage constitue une discipline équestre en pleine expansion et est fréquemment pratiqué dans les fermes pédagogiques ou accueillant des touristes. Pourtant, il s'agit d'une activité assez risquée. Le meneur n'a pas une position aussi rapprochée que le cavalier par rapport au cheval et a donc moins d'emprise sur celui-ci. L'attelage peut être comparé à une chaîne à 4 maillons : le cheval (ou les chevaux), le harnais, la voiture et le meneur. La faiblesse d'un de ces quatre maillons peut conduire à un accident. Parallèlement à ces quatre éléments, un autre personnage joue un rôle important : le groom. Le groom est la personne qui se tient devant le cheval (à environ 50 cm) pendant que le meneur monte dans la voiture, il est la dernière personne à monter à bord et la première à en descendre pour aller se placer à la tête du cheval. Il est fortement déconseillé d'atteler seul. De même, au début, il est recommandé de se faire former par une personne qualifiée avant de se lancer dans l'attelage. Vu la dangerosité de cette activité, le meneur doit veiller à être bien assuré.

4.6.1 Le cheval

L'attelage peut se pratiquer de plusieurs façons. Les attelages les plus répandus sont les attelages à un cheval, à deux chevaux en paire ou en tandem (un cheval placé devant l'autre) et à 4 chevaux. Les attelages à 4 chevaux sont délicats à manier et ne doivent être confiés qu'à des meneurs expérimentés. Un point important lorsque plusieurs chevaux sont attelés ensemble est de s'assurer qu'ils s'entendent bien. Dans les attelages en tandem, le cheval de volée (c'est-à-dire celui placé en tête) doit être particulièrement soumis.

Le choix des chevaux à atteler est particulièrement important car au moindre emballement des chevaux, la voiture peut se retourner ou entrer en collision avec d'autres véhicules et blesser grièvement les personnes à bord de l'attelage. Les chevaux d'attelage doivent être parfaitement éduqués, bien dans leur tête (les chevaux peureux ou sur l'œil doivent être écartés) et avoir de bonnes qualités physiques. Bien qu'un cheval élégant est important en attelage, le critère esthétique ne doit certainement pas être la priorité lors du choix. Lors de l'achat d'un cheval d'attelage, il ne faut pas hésiter à l'essayer plusieurs fois et à demander conseils à une personne expérimentée. Les chevaux qui ruent sont à proscrire : ils détruiraient la voiture et blesseraient les personnes présentes.



Les chevaux d'attelage doivent également savoir rester arrêter plusieurs minutes car ils sont confrontés à cet exercice lors de leurs déplacements (arrêt à un feu rouge ou un stop par exemple).

Le meneur doit s'entendre particulièrement bien avec ses chevaux, il doit les travailler à pied, en longe, aux longues rennes... et pas seulement les atteler. Si le cheval est gardé au box, il peut s'avérer utile de le laisser jeter son feu avant de l'atteler. Le meneur et ses chevaux doivent maîtriser les 3 allures même s'ils se destinent uniquement à des ballades au pas car durant la promenade, les chevaux peuvent prendre peur et s'emballer. Le meneur doit être attentif à l'état de fatigue des chevaux et à la nature du sol et adapter sa conduite. Au besoin, le meneur peut faire une reconnaissance préalable de l'itinéraire afin d'identifier les points à risques et les obstacles. Lors des pauses, il ne faut jamais attacher les chevaux attelés : ils pourraient s'emmêler dans les cuirs ou abîmer la voiture et leur dégagement s'avèrerait particulièrement dangereux.

4.6.2 Le harnais

Le harnais est une pièce maîtresse de l'attelage, il assure la communication entre le meneur et les chevaux et la solidarité voiture/chevaux. Le harnais doit être parfaitement adapté aux chevaux et à l'usage qu'on veut en faire. Il doit être en bon état et bien entretenu. Idéalement, les traits devraient être équipés d'un mousqueton de sécurité (figure 39) permettant de les décrocher facilement. Dans les attelages en paires, il devrait y avoir un mousqueton de sécurité entre la chaînette et le cra-paud de timon.

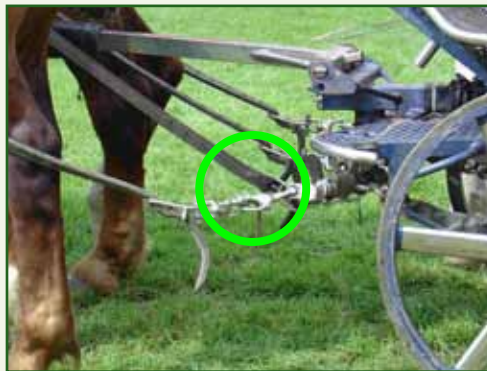


Figure 39 : Mousqueton de sécurité



4.6.3 La voiture

Le meneur peut opter pour une voiture à deux ou à quatre roues. Les voitures à 4 roues sont plus stables et plus maniables mais peuvent se mettre en ciseaux. Une voiture à deux roue doit être équilibrée : le poids de la voiture sur la sellette doit être faible et, au trot, la voiture doit être en équilibre et ne doit plus appuyer sur les bracelets du brancard. Le meneur opte de préférence pour une voiture de fabrication récente, les voitures anciennes mal entretenues présentant un risque important de rupture de pièces.

La voiture doit être régulièrement inspectée et entretenue. Afin d'éviter les retournement, le centre de gravité doit être abaissé. Il est conseillé d'équiper la voiture d'un dispositif de freinage et de toute la signalisation nécessaire pour aller sur route. Les voitures peuvent être équipées de systèmes de suspension qui permettent de limiter les chocs et les contraintes pour le dos des utilisateurs. Les voitures de type marathon ont généralement une suspension dure et sont donc moins confortables que les voitures de randonnées munies de suspension à lames ou pneumatique. Le siège du meneur doit également être monté sur amortisseurs et doit être enveloppant pour assurer le confort et la stabilité de celui-ci. Les passagers doivent avoir la possibilité de se tenir à une poignée pour éviter de se faire éjecter.

Le meneur doit constamment veiller à adapter sa vitesse en particulier dans les tournants ou les chemins défoncés pour éviter de renverser la voiture. Il doit être particulièrement attentif s'il conduit une voiture munie d'un dispositif d'articulation : les allures vives sont déconseillées. Les coussins de siège, les bagages et les accessoires doivent être fixés. Enfin, la voiture doit toujours être chargée (sauf les passagers) avant d'atteler le cheval.

4.6.4 Le meneur

Le meneur a la responsabilité de la sécurité de tout l'équipage, il doit donc être parfaitement formé et expérimenté. Il ne doit jamais atteler seul et doit prévenir les personnes à bord qu'il va démarrer. Il est le premier à monter dans la voiture et le dernier à en descendre. Le port de gants est fortement recommandé pour pouvoir tenir les guides sans les lâcher ou se brûler les mains ; une paire de gants de rechange devrait toujours être disponible dans la voiture. En cas de pluie, le meneur peut porter des gants en caoutchouc ou une main de guide gainée de caoutchoucs. Il peut prévoir une trompette pour signaler sa présence. Différents



éléments doivent être prévus pour pallier à tout problème : une trousse de soin, un téléphone portable pour appeler les secours, un papier reprenant le numéro des services de secours et du vétérinaire, des cordes pour renforcer éventuellement un cuir qui se casserait, un couteau suisse, une hippo sandale si le cheval déferrait, un licol et une longe par cheval, un seau et une éponge, des tissus pour protéger les éventuels points de frottement et de compression sur le cheval et de quoi intervenir sur la voiture (pince coupante, fil métallique...). Ces précautions permettront de terminer le parcours même en cas de problème. Enfin, le meneur veille à avoir une bonne assurance.

5

Equipements de protection individuelle et autres vêtements

Selon l'Arrêté Royal du 7 août 1995 (Moniteur Belge 15.09.1995), on définit l'équipement de protection individuelle (EPI) comme tout équipement destiné à être porté ou tenu par le travailleur en vue de le protéger contre un ou plusieurs risques susceptibles de menacer sa sécurité ou sa santé au travail, ainsi que tout complément ou accessoire destiné à cet objectif. Sont exclus de cette définition :

- Les vêtements de travail ordinaires et uniformes qui ne sont pas spécifiquement destinés à protéger la sécurité et la santé du travailleur ;
- Les EPI des militaires, des policiers et des services de maintien de l'ordre ;
- Les EPI de moyens de transports routiers ;
- Le matériel de sport ;
- Le matériel d'autodéfense ou de dissuasion ;
- Les appareils portatifs de détection et de signalisation des risques et nuisances.

Cette section va présenter les équipements de protection individuelle conseillés dans les milieux équestres mais aussi rappeler quels sont les autres équipements recommandés ou, au contraire, à éviter. Il faut aussi rappeler que les EPI doivent être mis gratuitement à disposition des travailleurs par l'employeur et que ceux-ci ont l'obligation de les porter. Il faut également vérifier que les EPI choisis portent le marquage CE. La notice d'utilisation fournit également un grand nombre d'informations utiles et doit être consultée.

5.1 Le casque de protection

Lors de la pratique de l'équitation, le port du casque de protection, aussi appelé bombe, est fortement recommandé. Il protège la tête du cavalier des chocs en cas de chute mais aussi, par exemple, lorsqu'il entre en contact avec une branche. La norme existant pour la conception des casques de protection est la norme européenne harmonisée EN1384. Un bon casque de protection se compose d'une calotte (ou casque externe) qui est le revêtement dur du casque, un rembourrage protecteur entre la calotte et la coiffe intérieure (ou rembourrage de confort) destiné à absorber l'énergie libérée lors de l'impact, une visière (absente sur certains modèles), une jugulaire réglable et un système d'attache trois points (figure 40). La calotte et le rembourrage protecteur doivent pouvoir se déformer, voire éclater en fonction de la violence du choc, pour pouvoir en absorber l'énergie et protéger la tête du cavalier.



Figure 40 : Casque de protection

Les casques de protection sont des EPI de la catégorie 2, c'est-à-dire protégeant contre des risques dont les conséquences sont graves pour les personnes. Après toute altération ou choc violent, le casque doit être remplacé car il ne possède plus la résistance physique nécessaire pour assumer son rôle même si les dégâts ne sont pas apparents. Pour assurer son intégrité, le casque doit être rangé à l'écart des produits chimiques organiques et des solvants ainsi qu'à l'abri de la chaleur.



Pour être efficace, le casque de protection doit être adapté à la tête du cavalier et bien ajusté. La jugulaire doit être réglée de façon à obtenir une tension ferme mais confortable. Une fois le casque bien ajusté, la traction doit être ferme et distribuée de manière égale entre toutes les brides. Le casque ne doit pas rouler facilement vers l'avant ou l'arrière et ne doit pas pouvoir être enlevé sans défaire la jugulaire. Les anciennes bombes équipées d'une mentonnière (figure 41) sont à présent interdites car en cas de chute, elles pouvaient entraîner une fracture de la mâchoire. Les bombes dont le maintien était assuré par un simple élastique sont également proscrites.



Figure 41 : Bombe avec mentonnière

5.2 Le gilet de protection

Un autre équipement de protection individuelle recommandé dans les secteurs équestres est le gilet de protection. Il s'agit à nouveau d'un EPI de catégorie 2 qui va protéger le travailleur lors de chute ou de coup de sabot de cheval au niveau de la partie supérieure du corps (thorax et dos). Le gilet de protection couvre toute la cage thoracique et la partie supérieure de l'abdomen sur l'avant du corps, et va de la septième vertèbre cervicale jusqu'au coccyx sur l'arrière (figure 42). Il est parfois également équipé d'épaulettes. La norme existant pour la conception des gilets de protection est la norme européenne harmonisée EN13158.



Figure 42 : Gilet de protection

Un gilet de protection est composé d'un assemblage de mousses dont le but est d'absorber au maximum l'énergie du choc. Le gilet offre une protection essentiellement contre les risques de contusions musculaires et parfois contre les fractures des côtes. Il ne protège pas efficacement contre les luxations de l'épaule ou les fractures de la clavicule car ces dernières surviennent surtout par compression. Pour que la protection soit efficace, le gilet doit être adapté au travailleur et bien réglé. L'employeur doit veiller à choisir ce gilet de façon à ce qu'il soit le plus léger et le plus confortable possible. Tout gilet endommagé doit être remplacé.

Parallèlement au gilet classique, une société française a mis au point un gilet autogonflant. Il s'agit d'un gilet contenant des coussins d'air, une cartouche de gaz comprimé (CO₂) et un cordon en spirale qui est relié à un anneau de la selle lorsque le cavalier est à cheval. En cas d'éjection du cavalier, la traction exercée sur le cordon libère un percuteur qui perce la cartouche de CO₂ et permet au gilet de se gonfler en 0,5 seconde. Le gilet autogonflant protège la nuque, la colonne vertébrale, le bassin et le thorax. Pour être efficace, il doit être adapté au travailleur et porté sur le dernier vêtement.



5.3 Les chaussures de sécurité

Les chaussures de sécurité sont des chaussures avec un bout métallique ou en composite qui peut résister à un choc de 200 joules et une pression de 1500 daN. Leur conception répond à la norme européenne harmonisée EN345. Les chaussures de sécurité sont classées en 5 catégories, de S1 à S5, toutes ont en commun la présence d'un bout renforcé. Les chaussures S1 sont des chaussures à talon fermé et antistatiques. Les S2 possèdent les mêmes caractéristiques que les S1 mais sont également imperméables pendant 60 minutes. Les S3 ont les mêmes propriétés que les S2 mais possèdent un intercalaire antiperforation dans la semelle et des semelles antidérapantes. Les S4 sont des bottes qui possèdent les mêmes caractéristiques que les chaussures S2 et les S5 sont des bottes ayant les mêmes propriétés que les S3.

Les chaussures de sécurité les mieux adaptées aux milieux équestres sont des chaussures de type S3 montantes (bottines) ou des bottes S5. Le bout renforcé protège le pied contre les écrasements (figure 43) du pied par le cheval, la semelle intercalaire évite qu'un clou (par exemple ceux laissés par le maréchal-ferrant) ne pénètre dans la chaussure et blesse le travailleur et les semelles antidérapantes limitent le risque de chute par glissade. Le choix de bottines offre également un soutien de la cheville et limite le risque d'entorse ou de foulure, par exemple lorsque le travailleur va chercher un cheval en prairie. Comme les EPI précédents, les chaussures de sécurité doivent être remplacées lorsqu'elles ont été endommagées.



Figure 43: Ecrasement du pied par un cheval



Le port des chaussures de sécurité doit être évité pour monter à cheval car leur large bout risque de rester coincé dans l'étrier en cas de chute et peut aggraver l'accident. Le travailleur doit donc veiller à changer de chaussures avant de se mettre en selle.

5.4 Les gants

Dans les milieux équestres, les mains sont sujettes à de nombreuses blessures : brûlure par frottement, coupures, irritation... Il est impossible de passer en revue tous les types de gants et toutes les protections qu'ils offrent mais certains cas pratiques vont être présentés.

Pour éviter de se faire brûler les mains par frottement (rennes lors de la monte, longe, corde...), le travailleur peut porter des gants à paume antidérapantes (figure 44). Ces gants ne sont pas réellement considérés comme des EPI car il s'agit de matériel de sport ; toutefois, ils s'avèrent très efficaces dans de nombreuses situations.



Figure 44: gants à paume antidérapante.

Parallèlement au risque de brûlure mécanique, le travailleur peut être amené à travailler avec des produits chimiques (produits de soin...). Son premier réflexe doit être de lire l'étiquette du produit pour prendre connaissance des risques et des mesures de prévention. Si le port de gants est recommandé, il doit choisir des



gants résistants aux produits chimiques (figure 45) comme par exemple les gants en nitrile jetables. En cas de doute, l'employeur ou le travailleur peut toujours se faire conseiller par le revendeur d'équipements de protection individuelle.



Figure 45 : Symbole indiquant la résistance aux produits chimiques

5.5 Les protections respiratoires

Les principaux risques pour les voies respiratoires auxquels sont exposés les travailleurs des milieux équestres sont ceux liés au dégagement de poussière et d'ammoniac.

L'ammoniac contenu dans l'urine des animaux peut provoquer des irritations, notamment des voies respiratoires. La première mesure à prendre est d'assurer une ventilation correcte des bâtiments. Lors de certaines opérations (nettoyage des boxes, manipulation du fumier...), le travailleur peut être exposé à des concentrations élevées en ammoniac. Afin d'être protégé efficacement, il peut porter un masque respiratoire adapté. Chaque protection respiratoire possède un code couleur et une lettre indiquant contre quel produit elle protège, pour l'ammoniac il s'agit du vert et de la lettre K.

L'exposition aux poussières ne peut pas être totalement éliminée par une ventilation adéquate. Le dégagement de poussière est particulièrement élevé lors du paillage et lors de l'engrangement du foin. Il est donc recommandé aux travailleurs de porter un masque à poussière, au minimum de type P2, pendant ces opérations (figure 46).



Figure 46 : Port d'un masque à poussière P2

5.6 Autres équipements pour monter à cheval

La tenue des personnes montant à cheval ne doit pas être improvisée. Bien que protégeant le cavalier de certains dommages, les équipements décrits dans cette section ne sont pas des équipements de protection individuelle en tant que tel. Pour monter, le travailleur doit s'équiper d'un pantalon d'équitation. Ce pantalon est un pantalon sans coutures saillantes et présentant une zone renforcée sur la face interne des jambes. Il protège le cavalier des brûlures dues au frottement contre la selle. Un jeans ne représente pas une tenue adaptée pour l'équitation car le frottement des coutures peut provoquer des brûlures assez importantes et douloureuses. Les chaussures doivent également être bien choisies. Elles doivent être plates mais équipées d'un léger talon (environ 1 cm) pour empêcher le pied de s'enfoncer complètement dans l'étrier. Leur pointe ne doit pas être trop grosse sinon elles risquent de rester accrochées dans l'étrier en cas de chute ; les bottines comme les chaussures de marche sont donc à éviter de même que les baskets qui ont une semelle sans talon. Le travailleur porte donc de préférence des bottes d'équitation ou des boots combinées à des chaps (longues ou courtes) qui vont protéger les jambes du frottement. La figure 47 montre une personne équipée d'un pantalon d'équitation, de boots et de chaps.



Figure 47 : Personne équipée d'un pantalon adapté, de boots et de chaps



6

La sécurité routière

Dans de nombreuses professions équestres, le travailleur peut être appelé à emprunter la voie publique avec des chevaux montés ou attelés. C'est un moment à risques car, outre les risques propres de l'équitation ou de l'attelage, le travailleur doit aussi prendre garde aux autres usagers (automobilistes, cyclistes, piétons...). En outre, il peut le faire pour accompagner des tiers (dans le cadre de randonnées ou de ballades), dans ce cas, il doit non seulement veiller à sa propre sécurité mais aussi à celle des personnes qu'il accompagne. La première section ci-dessous rappelle les droits et les devoirs des cavaliers et des meneurs mais aussi des autres usagers.

6.1 Réglementation concernant les cavaliers et meneurs

Selon l'article 2.13 du Règlement Général du Code de la Route (RGCR), cavaliers et meneurs sont assimilés à des conducteurs. Or, tout conducteur doit être en état de conduire, présenter les qualités physiques requises et posséder les connaissances et l'habileté nécessaires. Il doit avoir constamment le contrôle des animaux qu'il conduit. Le conducteur doit aussi constamment se tenir à proximité de l'animal et être en état de le maîtriser et d'empêcher qu'il n'entrave la circulation et ne provoque un accident (art. 8.3 et 55.2 du RGCR). Une personne n'ayant jamais monté à cheval ou n'ayant jamais conduit un attelage ne peut donc pas se lancer ainsi sur la route, même si l'idée d'une ballade est très tentante. Elle doit d'abord prendre des cours afin d'acquérir les compétences nécessaires à la maîtrise de l'animal. Pourtant, il est fréquent que pour « amuser » les touristes, des personnes peu scrupuleuses leur mettent des chevaux à disposition sans même s'inquiéter de leur niveau d'équitation. En cas d'accident, la responsabilité du loueur peut être impliquée. En outre, comme tous les usagers de la route, les cavaliers et meneurs ne peuvent pas être en état d'ébriété ou sous l'influence de drogues ou de médicaments lorsqu'ils empruntent la voie publique.



Le fait que les conducteurs doivent avoir constamment le contrôle des animaux est plus délicat. En effet, le cheval est un animal sensible et hyperémotif qui peut s'effrayer et devenir rapidement non maîtrisable malgré toutes les compétences de son cavalier ou de son meneur ; ce dernier doit donc veiller à anticiper au maximum les situations à risques (chiens, bâche, convoi agricole...) et les réactions de sa monture pour réagir avant qu'il ne soit trop tard. Au besoin, le cavalier ou le meneur met pied à terre et mène son cheval par la bride. Il est impératif d'écarter d'office de la circulation routière les chevaux dangereux ou excessivement peureux. Il est également important d'habituer l'animal dès son plus jeune âge à toutes sortes de situations (marche sur une bâche, passage de gué, bruits de moteur, voitures, chiens...) pour le rendre plus fiable et plus sûr en promenade.

Comme n'importe quels conducteurs, les cavaliers et meneurs sont bien évidemment soumis aux règles générales du code de la route, ils doivent respecter les feux lumineux, les priorités de droite, les panneaux de signalisation... Une bonne connaissance du code de la route est donc la base de la sécurité.

Sur la route, les chevaux n'étant pas « équipés » de feux de direction, les cavaliers et les meneurs indiqueront tout changement de direction d'un geste du bras dans la direction où ils tournent. Il est également interdit de galoper en agglomération. Cette règle est du pur bon sens. Outre le danger que cela représente pour le cheval et son cavalier ou son meneur (chutes, chocs dans les tendons de l'animal...), il s'agit aussi d'un danger pour les autres usagers ; le cheval peut prendre le mors aux dents et échapper totalement au contrôle de son conducteur risquant alors de renverser des piétons ou d'entrer en collision avec d'autres véhicules.

6.1.1 Obligations propres aux cavaliers

Outre les obligations communes aux cavaliers et aux meneurs, les cavaliers sont soumis à d'autres règles spécifiques. Pour pouvoir circuler seul sur la voie publique, un cavalier doit être âgé au minimum de 14 ans (art. 8.2 § 4 du RGCR), dès 12 ans il peut circuler sur la route s'il est accompagné d'un cavalier âgé de 21 ans au minimum (art.3 AR du 25/03/1987). L'article 55.4 du RGCR permet aussi aux cavaliers de circuler à deux de front sur la chaussée. Cependant, pour plus de courtoisie et de sécurité, il est recommandé de se remettre en file indienne à l'approche d'un véhicule. Normalement, les cavaliers et leur monture ne peuvent pas emprunter les pistes cyclables et les trottoirs. Il peut malheureusement arriver que dans une situation dangereuse le cavalier n'ait pas le choix, il doit alors vérifier l'absence de piéton ou de cycliste avant de s'y engager. De même, en dehors



des agglomérations, les cavaliers peuvent utiliser les accotements pour autant qu'ils ne mettent pas les autres usagers en danger. Les cavaliers doivent être particulièrement attentifs aux panneaux qui leur sont propres tels que l'interdiction de certains chemins à leur monture (figure 48). Ils ne peuvent pas circuler sur les chemins réservés spécifiquement aux autres usagers (routes pour automobiles...). Lorsque les cavaliers circulent au moins à 10, un chef de groupe âgé d'au moins 21 ans peut être désigné. Il doit porter au bras gauche un brassard aux couleurs nationales disposées horizontalement, avec, écrite dans la bande jaune, la mention « chef de groupe ». En l'absence de feux lumineux, le chef de groupe peut bloquer le trafic pour faciliter la traversée du groupe de cavaliers à un carrefour. Pour cela, il doit être muni d'un disque représentant le signal C3 (figure 49).



Figure 48 :
Panneau d'interdiction d'accès aux cavaliers

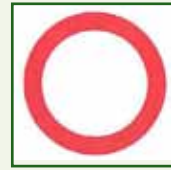


Figure 49 :
Signal C3

Le port du casque de protection est obligatoire. Les cavaliers doivent être visibles en toutes circonstances. Il est conseillé aux cavaliers de porter un gilet réfléchissant lorsqu'ils partent en ballade et se font surprendre par un orage ou par la tombée de la nuit (figure 51). Il existe également des bandes réfléchissantes que le cavalier peut placer aux jambes et à la queue de sa monture.



Figure 50: Equipements augmentant la visibilité



Outre les obligations légales, certaines règles de sécurité et de courtoisie peuvent être appliquées lors des déplacements telles que remettre le cheval au pas à l'approche d'un groupe de piétons, ne pas sortir des chemins autorisés, ne pas circuler sur des champs ou des jachères, laisser suffisamment de place lors du dépassement d'une voiture en stationnement... Par mesure de sécurité, il est également déconseillé de faire des allures sur l'asphalte ou dans des chemins défoncés. En effet, face à ces conditions difficiles, le cheval peut trébucher et tomber, écrasant, au passage, son cavalier.

6.1.2 Obligations propres aux meneurs

La loi est plus stricte sur l'âge des meneurs d'attelage, ils doivent être âgés au minimum de 16 ans avant de pouvoir aller sur route (art.8.2 § 4 du RGCR). Les meneurs ont également accès à moins de chemins que les cavaliers, ils ne peuvent pas circuler ailleurs que sur la chaussée (les accotements leurs sont interdits même hors agglomération) et ne peuvent pas prendre les chemins réservés aux cavaliers. Assez logiquement, vu l'encombrement que représentent ces véhicules, il leur est interdit de circuler à deux de front. Un attelage ne peut pas non plus comporter plus de quatre animaux en file et trois de front. Si le nombre de chevaux attelés est supérieur à cinq, il faut obligatoirement un convoyeur adjoint au conducteur. De même, lorsque la longueur du chargement excède 12 mètres, un convoyeur doit suivre à pied.

Concernant le véhicule à proprement parler, sa largeur ne peut dépasser 2,55 mètres. Selon l'article 83.1 du RGCR, ces véhicules doivent être munis en permanence de deux catadioptres rouges fixes et homologués, de forme triangulaire et placés de manière symétrique à l'arrière du véhicule, la pointe du triangle étant dirigée vers le haut. Un ou deux catadioptres oranges peuvent aussi être placés sur les faces latérales du véhicule. Aucune partie du véhicule ne doit réduire l'efficacité de ces catadioptres. Ils doivent être parfaitement visibles, propres et dégagés. Le point le plus haut de la plage réfléchissante du catadioptre ne doit pas dépasser 1,20 mètre et son point le plus bas doit être supérieur à 40 centimètres quand le véhicule est à vide. Le bord extérieur de la plage réfléchissante des catadioptres arrières doit se trouver le plus près possible du gabarit extérieur du véhicule et, en tout cas, à maximum 40 centimètres de celui-ci. La figure 51 montre la signalisation que doit avoir une voiture d'attelage. Outre cette signalisation obligatoire, le meneur peut augmenter la sécurité de son attelage en équipant la voiture de rétroviseurs et d'un système d'éclairage sur piles ou batterie.



Figure 51 : Signalisation arrière d'une voiture d'attelage

L'article 83.2 du RGCR rappelle que les véhicules à traction animale doivent être pourvus d'une installation de freinage suffisamment efficace. Cette disposition n'est pas applicable aux véhicules à traction animale à deux roues dont le poids en charge ne dépasse pas 1000 kilogrammes et dont l'attelage est tel que le véhicule s'arrête en même temps que l'animal de trait.

6.1.3 Obligations des autres usagers

Les cavaliers et meneurs sont considérés comme usagers faibles et doivent donc être traités de la sorte. La loi définit les obligations des autres usagers. D'abord, les conducteurs doivent ralentir à l'approche des chevaux ; si les animaux montrent des signes de frayeur, ils doivent s'arrêter. Certains conducteurs ignorent souvent ce dernier point et se croient dans leur bon droit car ils évoquent, de manière erronée, le principe selon lequel tout cavalier ou meneur doit rester maître de ses animaux. Il faut donc encore rappeler ici que les chevaux, comme tous les animaux, peuvent avoir des réactions imprévisibles ; les conducteurs dépassant des animaux déjà effrayés ne font qu'aggraver la situation qui risque de se terminer en drame. Cette règle de ralentir ou de s'arrêter à l'approche des animaux est valable pour tous les usagers, même les cyclistes qui ne se rendent pas toujours compte du danger. Enfin, lorsque les usagers dépassent des chevaux, ils doivent prévoir une distance suffisante (environ 1 mètre) même à allure réduite. A l'approche d'un tournant, beaucoup de conducteurs préfèrent « tasser » les animaux sur le bas côté de la route, au risque de recevoir un coup de sabot dans leur véhicule, pour ne pas devoir s'arrêter afin de vérifier qu'il ne vient rien en face. Un bon moyen dissuasif est de partir avec une cravache de dressage munie d'un fanion coloré au



bout. Cette cravache, mesurant plus ou moins 1 mètre de long, peut être placée perpendiculairement au cheval à l'approche d'un conducteur qui ne semble pas vouloir ralentir afin de lui signaler la distance d'écartement à respecter.

Le RGCR dit aussi qu'il est interdit d'effrayer les animaux par le bruit, il est donc interdit de klaxonner ou d'arriver avec la musique à fond à proximité des cavaliers et meneurs. Certaines personnes, bien intentionnées, donnent un petit coup de klaxon pour prévenir les cavaliers ou meneurs, malheureusement cette bonne intention peut entraîner des réactions de peur chez l'animal et est donc à éviter. A nouveau, cette règle est valable pour les cyclistes aussi, la sonnette d'un vélo émet un bruit plus aigu qui est très désagréable pour le cheval et risque d'entraîner une réaction violente. Cette règle est également valable pour les piétons qui ne doivent pas crier à proximité des animaux. Cette règle de sécurité est plus difficile à faire comprendre aux enfants qui ne peuvent souvent contenir leur joie à l'approche des chevaux et se précipitent en courant et en criant dans leurs jambes. Il est donc primordial que les parents leur fassent prendre conscience des risques le plus tôt possible et leur rappellent qu'une approche calme est préférable et qu'il vaut mieux demander l'autorisation du cavalier ou du meneur avant d'approcher l'animal. Enfin, les piétons doivent également être attentifs aux cavaliers et aux meneurs tant pour leur propre sécurité que pour la leur. Il faut éviter les gestes brusques qui peuvent être considérés comme une menace par l'animal et le faire réagir par un coup de sabot ou la fuite. Il faut éviter de courir et de crier à proximité des chevaux, les chiens doivent être tenus en laisse et tout ce qui flotte (bâche, drapeau...) doit être attaché.

7

Les zoonoses, les allergies et les maladies infectieuses liées à l'environnement professionnel en milieux équestres

Outre les maladies professionnelles qui peuvent toucher n'importe quel travailleur des secteurs verts telles que la surdit  ou les lombalgies, il existe des probl matiques propres au contact avec les animaux. Il s'agit des zoonoses, des allergies et des maladies infectieuses li es   l'environnement professionnel en milieux  questres.

Une zoonose est une maladie qui se transmet de l'animal   l'homme. Cette transmission potentielle peut se faire par contact direct entre l'homme et l'animal mais aussi par contact indirect via les poussi res, les insectes, le mat riel... Le cheval, vecteur de la maladie, peut  tre malade et transmettre l'agent pathog ne   l'homme ou  tre un porteur sain. Dans ce dernier cas, l'animal est porteur du germe sans pour autant d velopper la maladie (les sympt mes ne sont donc pas visibles) mais le germe peut tout de m me  tre pathog ne pour l'homme et lui  tre transmis. Il existe trois grand types de zoonoses : les zoonoses parasitaires dont le germe est un parasite (vers, champignons...), les zoonoses bact riennes et les zoonoses virales. L'annexe 1 reprend les principales zoonoses li es au cheval, leur type, le mode de transmission, les sympt mes chez le cheval et chez l'homme ainsi que les principaux moyens de pr vention. La gravit  et la fr quence des zoonoses sont variables. La zoonose la plus fr quente dans les milieux  questres est la teigne ou roue de Sainte-Catherine. Il s'agit d'une maladie parasitaire provoqu e par un champignon. Elle se traduit par l'apparition de plaques rouges en forme de roue (figure 52) d'o  la maladie tient son nom de roue de Sainte-Catherine. Certaines zoonoses au contraire peuvent se r v ler tr s graves et par-



fois même mortelles comme le tétanos. Une mesure essentielle dans les milieux équestres est la vaccination contre le tétanos. En effet, le risque de contamination par la bactérie responsable du tétanos (*Clostridium tetani*) est particulièrement élevé, or, cette maladie est encore, dans de nombreux cas, mortelle. Il s'agit en outre d'un vaccin peu coûteux. L'employeur pourrait proposer cette vaccination à ses travailleurs.



Figure 52 : Roue de Sainte-Catherine

Le travailleur peut également être contaminé par des maladies qui ne sont pas des zoonoses à proprement parler mais qui sont liées à l'environnement du cheval. L'annexe 2 reprend les principales maladies infectieuses liées à l'environnement du cheval, leur type, le mode de transmission, les symptômes chez l'homme ainsi que les principaux moyens de prévention.

La prévention des zoonoses et des maladies infectieuses liées à l'environnement du cheval passe par un bon suivi vétérinaire des animaux et le respect de mesures d'hygiène. Le tableau 5 détaille les principales mesures de prévention à mettre en œuvre.



Tableau 5 : Principales mesures pour prévenir les zoonoses et les maladies infectieuses en milieux équestres

| | |
|-----------------------|---|
| Bon suivi vétérinaire | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Visites régulières d'un vétérinaire équin ✓ Appel du vétérinaire dès tout symptôme ou problème (cela nécessite une bonne connaissance des symptômes de la part du travailleur) ✓ Vaccination annuelle à bisannuelle des chevaux (surtout pour la prévention du tétanos) ✓ Programme de lutte parasitaire (vermifuger les animaux 2 à 3 fois par an en alternant les produits pour éviter tout phénomène de résistance de la part des parasites) ✓ Isolation et traitement des chevaux malades |
| Mesures d'hygiène | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Se laver les mains après tout contact avec les animaux ou le matériel ✓ Ne pas boire, manger ou fumer lors du travail car de cette manière, des germes présents sur les mains (par exemple lors de l'entretien des boxes) peuvent être ingérés par le travailleur et le contaminer ✓ Protéger toute lésion de la peau (gerçures, coupures...), au besoin porter des gants ✓ En cas de blessure, nettoyer immédiatement la plaie et la désinfecter ✓ Prévoir un programme de lutte contre les rongeurs et les insectes qui sont souvent vecteurs de maladies ✓ Prendre une douche après le travail ✓ Ne pas rapporter les vêtements de travail chez soi ✓ Nettoyer et désinfecter les écuries et les boxes au moins une fois par an ou après tout séjour d'un cheval malade |

Enfin, les travailleurs étant potentiellement soumis au contact avec des agents biologiques, la loi prévoit qu'ils soient soumis à une surveillance médicale périodique, au moins une fois par an. Le médecin du travail doit être informé du fait que le travailleur est quotidiennement en contact avec des animaux. L'employeur peut lui fournir une liste des principales maladies présentant un risque pour ses travailleurs ainsi que lui signaler tout problème de santé rencontré par les animaux et pouvant contaminer l'homme.



Parallèlement aux maladies infectieuses, le travailleur peut développer des allergies. Une allergie est une réaction anormale et spécifique de l'organisme qui est mis en contact avec une substance étrangère appelée allergène. Les principaux allergènes rencontrés en milieu équestre sont les acariens (poussière), les squames d'animaux (peau, poils), les pollens, les moisissures (foin, aliments, copeaux, paille) et les médicaments et produits vétérinaires. Les réactions allergiques peuvent se traduire par différentes manifestations : éruption cutanée et démangeaison ; écoulement ou obstruction nasale ; conjonctivite et larmoiement ; toux, éternuement et rhume des foins ; gonflement des lèvres et du cou (œdème de Quincke) et, dans le cas le plus grave, un état de choc.

Tout travailleurs manifestant un malaise ou des troubles de la santé doit consulter un médecin dans les plus brefs délais.

8

Etat du matériel et entretien

Le choix d'un matériel sûr, adapté aux besoins des travailleurs et en bon état constitue un point essentiel en matière de sécurité et de bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail. Deux catégories de matériel vont être abordées : le matériel d'entretien des boxes non mécanisé et l'équipement du cheval.

8.1 Matériel d'entretien des boxes non mécanisé

Le matériel d'entretien des boxes se compose des différents outils et ustensiles utiles suivants : brouette (à 1 ou 2 roues), fourches, pelles et brosses. Le matériel doit être adapté au travail à effectuer mais aussi à la morphologie des travailleurs. La longueur des manches des outils doit être choisie en fonction de la taille des travailleurs afin de limiter le risque de lombalgies. Un matériel inadapté ou en mauvais état rend le travail plus difficile. Au niveau des brouettes, il faut être particulièrement attentif à maintenir présente des poignées avec des arrêts (figure 53) sur les deux bras de la brouette, elles facilitent la manutention par le travailleur. L'état du pneu ou des pneus doit également être surveillé. Un pneu crevé ou dégonflé augmente la pénibilité du travail. Les brouettes abîmées doivent être écartées tant qu'elles ne sont pas réparées.



Figure 53 : Brouette avec poignée munie d'un arrêt

Le choix des outils doit tenir compte de la tâche à accomplir. Pour charger le fumier sur la brouette, il faut choisir une fourche à minimum 4 dents, une fourche à 5 dents étant encore mieux adaptée. Pour le paillage, une fourche à 3 dents s'avère plus pratique. Les fourches dont les dents sont cassées ou exagérément usées ou dont le manche est brisé doivent être remplacées ou, lorsque c'est possible, réparées. Les manches des autres outils (brosses, pelles...) doivent être bien fixés et en bon état également. Afin d'éviter les chutes, le matériel est rangé sur un râtelier (figure 54).



Figure 54 : Rangement du matériel sur un râtelier



8.2 Équipement du cheval

L'équipement du cheval est également important. De nombreux accidents surviennent suite à la rupture d'une des pièces maîtresses du harnachement (sangle, étrivière...) ou d'autres équipements en mauvais état (rupture d'un mousqueton de licol...). Le choix d'un matériel de bonne qualité constitue donc déjà une bonne base. Ce matériel doit être adapté à la morphologie du cheval et à la discipline pratiquée. Les cuirs doivent être choisis de façon à être non cassants et résistants à de grandes contraintes ; les coutures doivent être bien faites et les attaches métalliques (mousqueton, boucles métalliques d'attache...) doivent être bien fixées et en métal suffisamment solide et résistant. Pour assurer leur viabilité dans le temps, les cuirs doivent être entretenus (nettoyage et graissage) régulièrement. Cet entretien assure leur souplesse et limite donc le risque de déchirures. Avant d'entamer le travail, le personnel doit s'assurer du bon état du matériel utilisé. Les points à vérifier sont nombreux, les principaux sont cités ici. Les cuirs doivent être dépourvus de fissure, de craquelure ou de déchirure (étrivières, sangles, bridon, harnais...) ; un cuir endommagé (figure 55) peut lâcher au moment d'un effort important et déséquilibrer son cavalier dans le cas d'une étrivière ou faire chuter la selle (rupture des sangles) par exemple.



Figure 55 : Etrivière fendue

Les étriers doivent être munis de planchers antidérapants afin d'éviter que le pied du cavalier ne glisse et ne se fasse coincer dans l'étrier. Il faut également vérifier que les systèmes de sécurité de retenue des étrivières (figure 56) sur la selle sont en bon état et fonctionnels. Ces systèmes empêchent l'étrivière de glisser et de se



détacher inopinément (par exemple lors du saut d'obstacle) tout en assurant une libération rapide en cas de choc violent (cela évite en cas de chute du cavalier qu'il ne reste coincé via l'étrier et qu'il ne se fasse traîner par le cheval). Les sangles en cordages (figure 57) sont à éviter : les cordages sont fragiles et se déchirent facilement. Un sangle de ce type dont un ou plusieurs cordage(s) sont déchirés doit être éliminée. Le bon état des sangles synthétiques doit également être vérifié, de même que les mousquetons des licols, harnais... Ces équipements doivent être stockés à l'abri de l'humidité (corrosion des ferrailles, moisissure des cuirs...) et des chaleurs excessives (craquellement des cuirs).



*Figure 56 :
Système de sécurité de retenue des étrivières*



*Figure 57 :
Sangle en cordages*

8.2.1 Cas particulier de l'attelage

La moindre défektivité du matériel d'attelage peut conduire à blesser plusieurs personnes (meneur et accompagnateurs mais aussi autres usagers de la voie publique) ; c'est pourquoi cette section leur est consacrée. En attelage, le contrôle s'effectue tant sur le harnais que sur la voiture.

A. Vérification du harnais

Les différentes parties du harnais doivent faire l'objet d'un contrôle strict et d'un entretien régulier. Les points suivants sont à prendre en considération :



- Intégrité de l'ensemble des coutures.
- Intégrité des contre-sanglons aux endroits où ils frottent sur les rouleaux des boucles et aux endroits où ils sont traversés par les arpillons.
- Solidité et bonne fixation des clés de passages des guides.
- Intégrité de la courroie de dossière. Elle doit être sortie de son logement à chaque démontage du harnais.
- Solidité de la chape de croupière et qualité de fixation sur l'arçon de la sellette. Cette pièce subit de fortes contraintes et, en cas de rupture, l'avaloir tombe sur les jambes du cheval. En cas de doute sur l'état de cette pièce, une courroie d'éperon peut être passée autour de l'arçon.
- L'embouchure ne doit pas être trop usée.
- Les cuirs doivent être relavés après chaque sortie et graissés régulièrement.

B. Vérification de la voiture

Plusieurs points sont à vérifier sur la voiture d'attelage. Premièrement, l'état des soudures à leur jointure avec les tubes. Les soudures doivent être dépourvues de craquelures. Ensuite l'état des roulements à billes des essieux. Pour cela, il faut lever fréquemment les roues et les faire tourner. Si des résistances intermittentes se font sentir, les roulements doivent être changés. Le bon fonctionnement du système de pivotement de l'avant-train, de même que celui des freins doivent être contrôlés.

La voiture d'attelage doit également être entretenue régulièrement. Le système de freinage des voitures à traction chevaline est semblable à la technologie rencontrée sur les automobiles et s'entretient de la même façon (changement des plaquettes, renouvellement du liquide et purge du circuit). Une autre opération importante est le graissage des articulations métalliques qui sont parfois équipées de graisseurs.



9

Conception et aménagement des infrastructures

Le fait de travailler avec un animal entraîne un certain nombre de risques qui lui sont propres mais parallèlement à cela, de nombreux accidents résultent d'une mauvaise conception ou d'un mauvais aménagement des infrastructures. De bonnes infrastructures doivent assurer le confort et le bien-être des animaux mais aussi la sécurité des personnes.

Le premier point auquel il faut être attentif concerne les dimensions des couloirs. Des couloirs étroits (figure 58) augmentent le risque d'écrasement par l'animal (écrasement contre le mur ou écrasement des pieds). Un couloir large permet non seulement un déplacement plus sûr des animaux mais facilite également le passage de machines (par exemple pour nettoyer les boxes) et d'une brouette à 2 roues pour distribuer les aliments. Pour éviter les chutes, les couloirs doivent être maintenus propres et dégagés.



Figure 58 : Un couloir étroit représente un risque d'écrasement



Le rangement des outils à manche sur des râteliers et des tuyaux enroulés en hauteur (figure 59) évite les trébuchements et facilite le travail : chaque objet étant remis à sa place, le travailleur ne perd pas de temps à devoir chercher son matériel. Les allées doivent être régulièrement balayées afin de limiter le risque de chute par glissade sur du fumier. Des structures de nettoyage des chaussures peuvent également être installées à l'entrée des bâtiments (paillassons, grilles, tuyau...). L'aménagement de structure de rangement, comme par exemple des supports pour suspendre des couvertures, doit être pensé de façon à ce qu'il ne représente pas un risque supplémentaire et doit laisser suffisamment d'espace pour que le travailleur puisse travailler sans contrainte. L'éclairage du bâtiment doit créer le moins de zones d'ombre possible pour ne pas inquiéter les animaux.



Figure 59 : Tuyau enroulé en hauteur

Les dimensions des boxes doivent également être suffisamment grandes pour éviter que le cheval ne se coince. Des rainures verticales et parallèles peuvent être réalisées tous les 20 à 30 centimètres sur le bas des murs des boxes. Ces rainures offrent un appui aux sabots du cheval pour se relever ; une autre solution pour éviter que le cheval ne reste coincé dans son box (ce qui obligerait le travailleur à intervenir pour le décoincer et donc à prendre des risques) est d'arrondir l'angle entre le sol et les murs. La mangeoire doit être accessible sans que le travailleur ne doive entrer dans le box. En effet, au moment du repas, certains chevaux ont tendance à devenir agressif et à attaquer. Pour cela la mangeoire peut soit être placée dans un coin contre la façade antérieure du box et être accessible via une fenêtre



(figure 60) ou placée de façon à être accessible depuis l'entrée du box. L'abreuvement des animaux se fait de préférence au moyen d'abreuvoirs automatiques afin de diminuer les tâches pénibles pour le dos et les contraintes temporelles (remplir des bassines au moyen de seaux ou d'un tuyau). Le système d'abreuvement doit être conçu de façon à ne pas geler en hiver (rendant la «corvée» seaux obligatoire). Les chevaux peuvent salir leur abreuvoir et le travailleur doit les contrôler régulièrement, c'est pourquoi, comme les mangeoires, ils doivent être facilement accessibles. Un autre élément du box important est de prévoir une porte suffisamment large (au minimum 1,20 m) pour permettre le passage du cheval sans qu'il se coince ou coince son soigneur.



Figure 60 : Fenêtre d'accès à la mangeoire

L'aménagement des boxes doit également permettre le nettoyage par des machines. Enfin, le box est un endroit confiné, il est donc dangereux de soigner le cheval (pansement, soins vétérinaires...) dans cet espace réduit où les risques d'écrasement sont importants. Les soins se feront donc préférentiellement dans un endroit spécialement conçu à cet effet : une salle de pansage. Il s'agit d'un espace suffisamment grand pour permettre un déplacement aisé du travailleur autour de l'animal sans qu'il ne risque de se faire écraser. La salle de pansage doit être suffisamment éclairée afin de faciliter les différentes opérations de soin. Un système de double anneau devrait être prévu afin de pouvoir attacher les chevaux à l'américaine, ce type d'attache peut s'avérer utile pour les chevaux qui, attachés «classiquement», tirent au renard. Si un solarium est prévu, il devrait être monté sur un système de treuil permettant de le relever lorsqu'il n'est pas utilisé car un cheval peut se cogner la tête dans les lampes et les casser.



La présence de paille et d'autres matières facilement inflammables représentent un risque important d'incendie. Quelques points auxquels il faut faire attention lors de la conception et de l'aménagement des infrastructures sont détaillés dans ce chapitre. L'installation électrique doit être en parfait état et être contrôlée tous les 5 ans par un organisme agréé pour les installations professionnelles. Les lampes des boxes doivent être protégées par des grilles de façon à éviter d'être cassées par un coup de tête de l'animal et que des étincelles soient projetées dans la paille. Les installations électriques doivent également posséder une bonne résistance à la poussière et à l'humidité. Les matériaux choisis pour la construction des bâtiments doivent avoir une résistance au feu élevée et des moyens d'extinctions doivent être prévus (dévidoirs, extincteurs...). Enfin, il est toujours intéressant de demander la visite des pompiers pour être conseillé au mieux.

Une autre partie importante des infrastructures est la piste ou les pistes. Les pistes peuvent être couvertes ou extérieures. Quel que soit le type de piste, il faut veiller à ce qu'elle reste souple en toutes circonstances. Une chute sur une piste trop dure peut entraîner des dommages corporels importants. Les pistes extérieures doivent être bien drainées pour éviter d'être inondées et glissantes en cas de pluie. Lorsque le temps est sec, les pistes doivent être arrosées pour limiter le dégagement de poussière, nocive pour les voies respiratoires. Une bonne piste représente un investissement important mais indispensable car les chutes de cheval sont les premières causes d'accident dans les milieux équestres. Il est donc essentiel de pouvoir en limiter les dommages. La piste doit être solidement clôturée afin d'offrir une barrière dissuasive pour un cheval qui voudrait s'en échapper.



Les prairies doivent également être bien clôturées pour éviter qu'un cheval ne s'enfuit et aille provoquer des dommages à des tiers. Plusieurs types de clôtures existent : clôtures en bois ou clôtures électriques (fil ou ruban). Les fils de fer barbelés sont à éviter. Outre le fait qu'ils soient dangereux pour les chevaux, ils le sont également pour les personnes, notamment lors de la pose des clôtures. En cas de clôtures électriques le long de la voirie, il est utile de rappeler régulièrement le risque en plaçant un panneau «attention, risque électrique» (figure 61) régulièrement sur les clôtures. L'intégrité des clôtures doit aussi être régulièrement contrôlée.



Figure 61 : Danger électrique



10

Conclusion

Les milieux équestres, bien que très diversifiés, ont tous en commun un nombre élevés de risques. La majorité des accidents ont pour cause directe le cheval. C'est pourquoi, afin d'anticiper les réactions de l'animal et limiter le risque d'accident, les travailleurs doivent être bien formés et bien informés. Tout travailleur des milieux équestres doit avoir une bonne connaissance de l'animal et garder en tête que le cheval ne perçoit pas son environnement comme l'homme. Il s'agit d'un animal grégaire et peureux avec lequel il faut apprendre à rester calme en toutes circonstances et à être constamment vigilant. Des chevaux bien éduqués dès le plus jeune âge sont un gage de sécurité mais il n'est malheureusement pas toujours possible de posséder les animaux depuis leur naissance. C'est pourquoi, les travailleurs des milieux équestres doivent avoir toute l'habileté nécessaire à la manipulation des chevaux en particulier dans certaines situations plus risquées (embarquement dans un véhicule, conduite de l'étalement...). Malgré cela, les animaux restant imprévisibles, le travailleur doit veiller à porter les équipements de protection individuelle requis. Il doit aussi apprendre à respecter un certain nombre de règles d'hygiène afin d'éviter d'être contaminé par des maladies.

Mais le contact avec l'animal ne constitue pas la seule source d'accident. L'état du matériel et son entretien ainsi que la conception et l'aménagement des infrastructures jouent aussi un rôle important. Un matériel et des installations bien choisis et entretenus sont, non seulement, un facteur de sécurité mais aussi un facteur de rentabilité, leur durée de vie en étant augmentée. Parfois, des mesures de prévention simples et peu coûteuses comme l'ordre et le rangement constituent déjà une mesure de prévention efficace.



Liste des abréviations

| | |
|------|---|
| AR | Arrêté royal |
| CO2 | Dioxyde de carbone |
| EPI | Equipement de protection individuelle |
| Ex. | Exemple |
| FFE | Fédération Francophone d'Equitation |
| FSE | Fonds Social Européen |
| FWA | Fédération Wallonne de l'Agriculture |
| Hz | Hertz |
| ILVO | Instituut voor Landbouw en Visserijonderzoek, technologie en voeding-agrotechniek |
| INRA | Institut National de Recherche Agronomique (France) |
| KUL | Katholieke Universiteit Leuven |
| LEWB | Ligue Equestre Wallonie-Bruxelles |
| MSA | Mutualité Sociale Agricole (France) |
| PME | Petites et Moyennes Entreprises |
| RGCR | Règlement Général du Code de la Route |
| ULg | Université de Liège |



12

Bibliographie

- A cheval sur la sécurité, http://www.bul.ch/asp/information_f/berichte
- A la découverte des fermes pédagogiques en Wallonie 2005-2006, Marc Gielen, APAQ-W
- Allergie, maladies, zoonoses, MSA, Glénat Concept, 2004
- Atteler chez soi, Bernard Lecointe, Vigot, 2005
- Cheval et prévention des accidents, Schweizer Nationalgestüt Avenches, mai 2006
- Chute de cheval : un airbag pour le cavalier, Sillon Belge, p 51, 24 juillet 2006
- Conférence débat : le gilet de protection ...on en parle !, L'Hotellier, MSA, 4 décembre 2001
- Dossier spécial. Métiers du cheval : la féminisation en marche, Cheval Magazine n°424, pp24-38, mars 2007
- Entreprises de l'agriculture. Filière cheval : partenariat relancé avec la MSA, Bulletin d'information de la mutualité sociale agricole, pp 28-29, janvier 2002
- Equitation n°01, Manuel du BPA, Bureau Suisse de Prévention des Accidents
- Installer correctement ses clôtures, http://www.bul.ch/asp/information_f/berichte
- Juste un murmure : une approche mentale et physique de votre cheval, Sam Powell et Lane Carter, Editions France Agricole, 2004



Journée de prévention : à cheval sur la sécurité, http://www.bul.ch/asp/information_f/berichte

<http://www.airparka.fr>

<http://www.chevalmetier.com>

<http://www.statbel.fgov.be/downloads/cah2005m.fr.xls>

http://www.statbel.fgov.be/figures/d50_fr.asp#2

Le casque de protection... on en parle !, MSA

Le cheval : le connaître pour vivre à ses côtés, Christian Cruçon et Sylvie Bruat, MSA

Le comportement des chevaux, Marthe Kiley-Worthington, Zulma, 1999

Le comportement du cheval, Julie Deutsch, Artemis Editions, avril 2006

Le gilet de protection, on en parle !, MSA, folders récapitulatif
Les manèges se rêvent en fermes, Sillon Belge p36, 09/02/2007

Manipuler les chevaux en sécurité : comment perçoivent-ils l'environnement ?, Preventagri Formation, Haflinger Magazine n°4-2006

Quand le corps parle, Emilie Gillet, Cheval Magazine n°417, pp 56-59, août 2006

Sensible jusqu'au bout des poils, Léa Lansade, Cheval Magazine n°418, pp 70-74, septembre 2006

Seul à seul, Jean-Max Lecaille, Cheval Magazine n°417, p 44, août 2006

Si jeunesse savait..., Marie Bourjade et Vincent Lasseret, Cheval Magazine n°419, pp 94-98, octobre 2006

Tics et troubles du comportement, <http://www.le-site-cheval.com/tics/>

A photograph of a horse grazing in a field with trees in the background. The horse is brown and is positioned on the right side of the frame. In the background, there is a line of green trees and a fence. The overall scene is a peaceful equestrian setting.

Annexe 1

**Tableau des principales zoonoses en milieux équestres :
nom, type, transmission, symptômes chez le cheval et l'homme
et moyens de prévention**



| Nom de la maladie | Type | Transmission | Symptômes chez l'animal | Symptômes chez l'homme | Moyens de prévention |
|-------------------------------------|--------------------------|--|---|--|--|
| Teigne ou rouge de Sainte-Catherine | Parasitaire (Champignon) | Par contact avec des animaux atteints ou des éléments souillés (écuries, van, couvertures, matériel de pansage...) | Dépigmentation par plaques circulaires (de la taille d'une pièce de 2 €) avec un contour régulier et pouvant être légèrement enflammées | Incubation : 10 à 15 jours Anneau rougeâtre et démangeaisons | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Respecter des mesures d'hygiène (se laver les mains après tout contact avec les animaux malades) ✓ Traiter et isoler les animaux contaminés ✓ Porter des gants ✓ Eviter tout contact direct avec les chevaux malades ou les éléments souillés ✓ Désinfecter régulièrement le matériel et le box des animaux contaminés |
| Tenia saginata (ver solitaire) | Parasitaire (ver) | Par voie digestive (mains sales portées à la bouche) | Cheval se grattant au niveau du couard ; poils rêches et piqués ; abatement ; amaigrissement. | Nausées, anorexie et/ou boulimie, troubles du transit, apparition d'anneaux mobiles à l'anus en dehors de toute émission de selles | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Respecter des mesures d'hygiène (se laver les mains après tout contact avec les animaux ; ne pas boire, fumer ou manger sans s'être relavé les mains au préalable) ✓ Vermifuger les animaux 2 à 3 fois par an ✓ Eviter l'ingestion de nourriture potentiellement contaminée |



| Nom de la maladie | Type | Transmission | Symptômes chez l'animal | Symptômes chez l'homme | Moyens de prévention |
|-------------------|-------------|----------------------------------|---|--|---|
| Gale | Parasitaire | Par contact direct avec l'animal | Galeries creusées par des acariens, dans la peau en commençant par la tête puis l'encolure, le garrot, l'épaule jusqu'au dos, la croupe et la racine de la queue ; perte importante de poils et de crins au niveau des zones touchées ; apparition de boutons se transformant en croûtes avec un prurit important ; durcissement de la peau ; fortes démangeaisons, au point que le cheval cesse de s'alimenter | Incubation : 3 semaines Papules et démangeaison (surtout sur les mains et les avant bras) | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Respecter des mesures d'hygiène (se laver les mains après tout contact avec les animaux malades) ✓ Traiter le cheval malade mais aussi tout son environnement (autres chevaux de l'écurie, boxes, matériel...) ✓ Porter des gants |



| Nom de la maladie | Type | Transmission | Symptômes chez l'animal | Symptômes chez l'homme | Moyens de prévention |
|-------------------|-------------|---|---|---|---|
| Tétanos | Bactérienne | Lois de blessure, par contact entre les sols ou les éléments infectés (clous rouillés, clôture...) et des plaies ou des lésions de la peau ou des muqueuses | Spasmes musculaires, saillie de la 3ème paupière lorsque l'on touche la tête (chanfrein ou bas de la mâchoire), expression d'anxiété, raidissement progressif des membres, alimentation difficile, température, sueur. Le sujet meurt de paralysie respiratoire ou de broncho-pneumonie due à une "fausse route" des aliments | Incubation : 3 à 30 jours Contraction des muscles de la bouche (empêchant son ouverture) puis de la face et du corps avec une issue souvent mortelle | ✓ Vaccination (des chevaux et des travailleurs) |



| Nom de la maladie | Type | Transmission | Symptômes chez l'animal | Symptômes chez l'homme | Moyens de prévention |
|-------------------|-------------|--|---|--|--|
| Pasteurellose | Bactérienne | Par morsure | <i>Pasteurella caballi</i> est susceptible de provoquer des infections à la faveur d'un affaiblissement de l'organisme. ; elle est résponsable de cas d'abcès du poulmon, de pneumonies, d'inflammations des poches gutturales, de péritonites... | Inflammation, abcès, douleur à l'endroit de la morsure accompagné d'une inflammation des ganglions. Peut évoluer vers des formes plus graves en l'absence de traitement. | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Nettoyer la blessure au savon puis désinfecter |
| Leptospirose | Bactérienne | Par contact entre des éléments souillés par l'urine du cheval malade ou des rongeurs contaminés et des plaies ou érosions de la peau et/ou les muqueuses | Fièvre, dépression, anorexie, urine peu abondante et brune, diarrhées, constipation, douleurs musculaires | Incubation : 15 jours, début brutal Fièvre, frissons, douleurs musculaires et céphalées (foie, reins) pouvant aller jusqu'à la mort | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Respecter des mesures d'hygiène (se laver les mains après tout contact avec les animaux ; ne pas boire, fumer ou manger sans s'être relavé les mains au préalable) ✓ Eviter tout contact direct avec l'animal malade ou des éléments souillés ✓ Lutter contre les rongeurs |



| Nom de la maladie | Type | Transmission | Symptômes chez l'animal | Symptômes chez l'homme | Moyens de prévention |
|-------------------|-------------|--|--|---|---|
| Salmonellose | Bactérienne | Par voie digestive (mains sales portées à la bouche) | <p>4 formes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Forme fébrile : fièvre, dépression, anorexie - Forme entérique : diarrhée profuse et aqueuse 24 à 48 heures après l'hyperthermie puis diarrhée sanguinolente et choc - Forme septicémique : surtout chez le poulain, mortelle en 24 à 36 heures - Forme abortive : avortement | <p>Fièvre, maux de tête, douleurs abdominales, diarrhée pouvant évoluer vers une forme généralisée grave si elle n'est pas traitée (ex. : hémorragie digestive)</p> | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Respecter des mesures d'hygiène (se laver les mains après tout contact avec les animaux ; ne pas boire, fumer ou manger sans s'être relavé les mains au préalable) ✓ Nettoyer les abreuvoirs et les boxes régulièrement pour éliminer tous les résidus (servant de support de développement pour la bactérie) ✓ Eviter tout contact direct avec des éléments souillés |



| Nom de la maladie | Type | Transmission | Symptômes chez l'animal | Symptômes chez l'homme | Moyens de prévention |
|-------------------|-------------|--|---|---|--|
| Campylobactériose | Bactérienne | Par voie digestive (mains sales portées à la bouche) | En général pas de symptômes chez l'adulte (porteur sain) ; chez les animaux affaiblis : diarrhée, fièvre, abattement, articulations enflées et douloureuses | Fièvre, maux de tête, douleurs abdominales, diarrhée, formes généralisées rares | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Respecter des mesures d'hygiène (se laver les mains après tout contact avec les animaux ; ne pas boire, fumer ou manger sans s'être relavé les mains au préalable) ✓ Nettoyer les abreuvoirs et les boxes régulièrement pour éliminer tous les résidus (servant de support de développement pour la bactérie) ✓ Éviter tout contact direct avec l'animal malade ou des éléments souillés |



| Nom de la maladie | Type | Transmission | Symptômes chez l'animal | Symptômes chez l'homme | Moyens de prévention |
|-------------------|-------------|---|--|---|--|
| Charbon | Bactérienne | Surtout par contact cutané (via une plaie) avec un animal contaminé ou sa carcasse. Parfois par inhalation ou ingestion de viande | Le signe le plus évocateur du charbon est l'exsudation par les orifices naturels d'un sang noir, poisseux et incoagulable. La mort survient rapidement (en quelques jours) | Incubation : 4 à 20 jours « Bouton » ressemblant à une piqûre d'insecte puis vésicule qui s'ulcère et se noircit puis étendue de la zone. Il existe de rares formes septicémiques mortelles | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Respecter des mesures d'hygiène (se laver les mains après tout contact avec les animaux ; ne pas boire, fumer ou manger sans s'être relavé les mains au préalable) ✓ Eviter tout contact direct avec l'animal malade ou des éléments souillés ✓ Détruire entièrement les cadavres (équarrissage) |



| Nom de la maladie | Type | Transmission | Symptômes chez l'animal | Symptômes chez l'homme | Moyens de prévention |
|---|-------------|---|--|--|---|
| Brucellose ou fièvre de Malte | Bactérienne | Par contact cutané (avec des animaux ou des éléments infectés surtout au moment de la mise bas ou d'avortement), respiratoire (inhalation de poussière de litière souillée) ou digestif (mains sales portées à la bouche) | Fièvre et raideur musculaire, puis localisation possible de Brucella dans les bourses synoviales (mal de garrot avec fistule surinfectée) ou les articulations, notamment le grasset; avortement | Fièvre, sueurs, douleurs mobiles pouvant évoluer vers des atteintes des articulations, des nerfs et méninges, des organes génitaux, des poumons... | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Respecter des mesures d'hygiène (se laver les mains après tout contact avec les animaux; ne pas boire, fumer ou manger sans s'être relavé les mains au préalable) ✓ Nettoyer les abreuvoirs et les boxes régulièrement pour éliminer tous les résidus (servant de support de développement pour la bactérie) |
| Rage (Belgique officiellement indienne, extrêmement rare) | Virale | Par morsure ou léchage sur une blessure ou une érosion cutanée | Cheval excitable et indocile; spasmes musculaires, paralysie de l'arrière-train et refus de s'alimenter | Incubation variable : environ 30 jours Excitation psychomotrice : modification du comportement (excitation, agressivité...) avec une atteinte de la moelle épinière (paralysies variées) aboutissant à la mort en 3 à 4 jours | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Surveillance et vaccination des chevaux susceptibles d'être exposés ✓ Vaccination post exposition au moindre doute |



A photograph of a horse grazing in a field with trees in the background. The horse is brown and is positioned on the right side of the frame. In the background, there is a line of green trees and a fence. The overall scene is a peaceful rural setting.

Annexe 2

Tableau des principales maladies infectieuses liées à l'environnement du cheval : nom, type, transmission, symptômes chez l'homme et moyens de prévention



| Nom de la maladie | Type | Transmission | Symptômes chez l'homme | Moyens de prévention |
|--------------------------|-------------|--------------------------|--|--|
| Maladie de Lyme | Bactérienne | Par morsure de tiques | <p>Incubation : 3 à 30 jours</p> <p>Plaque rouge inflammatoire centrée sur le point de la piqûre et pouvant évoluer, après guérison apparente, vers une phase plus grave de la maladie</p> | <p>Retirer la tique avec une pince à échardes ou un tire-tique en faisant attention de ne pas laisser la tête dans la peau et désinfecter la morsure</p> <p>Porter des vêtements couvrants lors des sorties en extérieur et au retour, vérifier l'absence de tique</p> |
| Fièvre du Nil Occidental | Virale | Par piqûre de moustiques | <p>Incubation : 10 à 15 jours</p> <p>Fièvre, maux de tête, courbatures et parfois méningo-encéphalite</p> | <p>Lutter contre les moustiques vecteurs</p> <p>Utiliser des répulsifs et porter des vêtements couvrants</p> <p>Éliminer les points d'eau stagnante à proximité des écuries</p> <p>Changer régulièrement l'eau des abreuvoirs</p> |



